La Gibelotte

DÉCEMBRE 2014

N° SPECIAL

CENTENAIRE 14 1918

JOURNAL D'INFOS DE LIGNY-LE-RIBAULT N°38

Sommaire

• Ça s'est passé à Ligny… 4

Le Garenne n'oublie pas
"SPÉCIAL CENTENAIRE 14/18" 6, 13, 20, 21, 29, 31, 37

• Le Garenne vous informe

Tout savoir sur l'eau 8
Carte d'identité 32
Apprentissage de la conduite 32
UFC Que Choisir 32
L'élagage 9
Complexe aquatique 32
Permis à points 32
Décheterie 36

• Le Garenne bavarde

La Tanche solognote 10
Caméléon 11
l'ACLR 12
Bibliothèque 15
Cours d'italien 17
Diane raconte-nous... 22
Râteliers à vélos 33
Ciné Sologne 10
Les Guernazelles 12
Ecomusée 14
CAC 16
Atelier dessin 17
SHOL 33
Eglise St-Martin 34

• Le Garenne solidaire

Grippe saisonnière 18
Djangon Barani 19
Portage des repas à domicile 18
Virus Ebola 38

• Le Garenne se bouge

USL 23
Club de gym 26
Ecuries de Courtaudin 27
Judo club 26
ACAL 27

• Les P'tits Garennes

Le 1er Téléthon Lignois 28
Garderie périscolaire 29
APEEP 37
Club des Jeunes 28
Ecole de Ligny 30

• Mémoires lignoises 24

• Le Garenne citoyen

Former les enfants aux 1er secours 28
L'infolettre de la commune 43
Cambriolages 39

• Etat civil, bienvenue... 40

• Pharmacies de garde 41

• Calendrier des fêtes 42

• Marceau à l'écoute 46

• Infos pratiques 48

Directeur de la publication : Anne Gaborit
Photo couverture : Michèle Cormery
Illustrations : Bruno Cardey
Réalisation : Force Motrice

Éditorial

N° SPECIAL

Chères Lignoises, Chers Lignois,

Voilà une dizaine de mois que nous sommes élus et nous n'avons pas vu le temps passer. Pour l'instant nous avons beaucoup travaillé et investi pour l'entretien des biens et matériels de la commune, avec notamment des travaux de toitures, des changements de chaudières qui ont été déclarées hors d'usage, des réfections comme celle du gîte d'étape demandée par les gîtes de France et prochainement de la salle de sports, des isolations thermiques indispensables, des réparations mécaniques etc ... Nous avons également mené des campagnes de travaux d'entretien et d'amélioration à l'école. La cuve à fuel de la garderie qui fuyait et qui prenait l'eau a été changée tout récemment. Prochainement des travaux seront réalisés rue César Finance, pour lesquels nous toucherons une subvention du Conseil Général. Également, les trous de la chaussée présents à divers endroits du village seront définitivement bouchés.

Nos employés communaux, quant à eux, ont passé plusieurs "CACES" et habilitations, obligatoires dans le cadre de leur travail. Quant au document unique, il est en phase de préparation.

L'étude sur la protection du périmètre du château d'eau est en cours. Suite à une évaluation de l'état de notre station d'épuration par un cabinet spécialisé et considérant les conclusions rendues par la police de l'eau à ce sujet, il faut savoir que celle-ci est obsolète. Nous allons donc devoir la changer. C'est un gros chantier, qui coûte cher, mais qui est indispensable.

Dans un autre domaine, nous proposons désormais et à raison de 4 fois par an un groupement d'achat de fuel pour les administrés. Cette mesure permet de véritables économies pour chaque personne qui vient en faire la commande à la mairie. Prochainement, il sera proposé une mutuelle à bas coût pour permettre à ceux qui n'en ont pas ou aux personnes qui le souhaitent d'obtenir un contrat moins cher. Ce n'est pas la mairie qui le fera mais bien un assureur qui en prendra la responsabilité. J'ai également souhaité que la commune adhère à Approlys, une centrale d'achats créée par les départements du Loiret, du Loir-et- Cher et de l'Eure-et-Loir, pour obtenir des tarifs sur des prestations variées destinées aux collectivités (travaux, matériaux divers, papier, électricité, mobilier de bureau…)

Au niveau informatique, nous sommes confrontés à la dématérialisation des documents administratifs, la chose n'est pas simple dans une mairie, mais c'est un travail nécessaire. Parallèlement, nous communiquons de plus en plus par mail et nos "info lettres" semblent être appréciées par beaucoup. De même, si vous le souhaitez, vous pourrez prochainement payer la cantine de vos enfants ainsi que votre facture d'eau en ligne avec votre carte bleue sur le système TIPI, ce qui sera plus pratique.

Comme vous le savez sans doute, il va être obligatoire de mettre en accessibilité les établissements recevant du public (ERP). Cela vaut pour les équipements municipaux mais aussi pour nos commerçants. Une prochaine réunion nous permettra d'en savoir un peu plus, mais nous devrons bientôt prévoir et budgétiser ces travaux incontournables.

Il faut savoir que les communes n'auront bientôt plus le droit d'utiliser des produits phytosanitaires, il faut donc se préparer à cette mesure, mais les solutions ne sont ni nombreuses ni très efficaces. Tous ces sujets sont à l'étude, mais il y en a bien d'autres comme la téléphonie, l'éclairage public, les assurances, les contrats pour le gaz etc…

Je veux aussi souligner les nombreuses dégradations constatées dans le village depuis quelques mois et transmettre mon indignation à ce sujet : gouttières, toitures, éclairage public, vannes de gaz, boutons d'arrêt d'urgence divers etc… tous ces matériels sont la cible de personnes indélicates n'ayant pas conscience des conséquences financières de leurs détériorations et je ne peux que déplorer cette situation. Des biens privés sont également très fréquemment la cible de ces personnes.

Enfin j'ai le plaisir de vous convier à une cérémonie des vœux dans notre salle polyvalente le vendredi 9 janvier à 19 h 30, où vous serez tous les bienvenus.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et une très bonne année 2015.

Le Maire, Anne Gaborit

Ligny-le-Ribault poursuit ses actions en faveur du développement durable et imprime sur un papier respectant la gestion durable des forêts

ça s'est passé

8 JUILLET : Remise des dictionnaires aux élèves de CM2

6 JUILLET : Inauguration des expositions estivales à la Maison de la Brique

COMMÉMORATION DU 14 JUILLET

13 JUILLET : Préparation du feu d'artifice par Laurent et Thierry

12 OCTOBRE : Conférence 'Sur' et 'Pour' Ligny par l'Écomusée en présence de Jean-Pierre Sueur, Sénateur du Loiret

17 OCTOBRE : Réunion de Sensibilisation aux Cambriolages par le commandant de la Brigade de Gendarmerie de La Ferté saint Aubin

21 NOVEMBRE : conférence SHOL « Jardin et Végétaux, trouver l'harmonie pour le plaisir du jardinier »

22 NOVEMBRE : la Sainte Barbe des Sapeurs Pomp

28 ET 29 NOVEMBRE : Collecte nationale de denrées alimentaires ; ce sont près de 225 kg de denrées (84 en 2013, 63 en 2012, 100 en 2011, 114 en 2010) et 100 euros de dons (110 en 2013, 160 en 2012, 180 en 2011, 100 en 2010) qui ont été collectés. Par vos dons vous contribuez à aider les plus démunis d'entre nous

à Ligny...

▶ **3 JUILLET :** Le technicien de la fédération de chasse guide les élèves de CE1 et CE2 et leur institutrice à travers l'exposition 'Petite Faune de Sologne'

▶ **6 SEPTEMBRE :** Premier Forum des Assos

▶ **20 JUILLET :** Jean-Pierre Sueur, Sénateur du Loiret, à Ligny pour la fête de la Sainte-Anne

▶ **21 OCTOBRE :** Journée Correspondant défense sur la base de Bricy

▶ **25 ET 27 SEPTEMBRE :** Les Nuits du Cerf de l'Écomusée

▶ **24 NOVEMBRE :** installation des nouvelles illuminations de Noël

▶ **28 ET 29 NOVEMBRE :** Marché de Créateurs de Djangon Barani

▶ **5, 6 & 7 DÉCEMBRE :** Inauguration du premier Téléthon lignois

Pour la commission communication,
Michèle Cormery

Le garenne n'oublie pas

Le garenne n'oublie pas

N° SPECIAL

> > > COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA GUERRE 14-18

Lors de la commémoration du centenaire de la grande guerre qui s'est déroulée le 11 novembre, Madame Le Maire entourée des conseillers municipaux et de nombreux habitants du village a honoré la mémoire des 84 victimes Lignoises. Dans le souci de transmettre la mémoire du conflit aux jeunes générations, les enfants ont été invités à déposer tour à tour une fleur à la mémoire de ces héros.

La lecture par Diane du poème "De pro fondis" de Jean-Marc Bernard, mort en 1915, fût un moment fort de la cérémonie.

Un rassemblement pour la paix à l'église a précédé la commémoration.

Quelques photos de cette commémoration qui s'est déroulée sous le soleil...

Depuis 2011, le 11 novembre n'est plus seulement l'anniversaire de l'armistice de 1918 mais la journée d'hommage à tous les morts pour la France.

Leur sacrifice mérite notre Respect et notre Hommage

Pour la commission communication,
Michèle Cormery

Le garenne vous informe

> > TOUT SAVOIR SUR L'EAU

> Phénomène d'électrolyse sur les compteurs d'eau

A Ligny le Ribault la gestion et la distribution de l'eau potable sont communales. Cela signifie que les compteurs d'eau sont fournis et installés par le service de l'eau de la commune. Les compteurs d'eau sont à la charge de la collectivité.
Beaucoup de compteurs d'eau sont placés dans des citerneaux à l'extérieur de l'habitation pour en faciliter la gestion et la maintenance. A l'origine, les compteurs d'eau ne sont pas en contact direct avec le sol mais au fil des années, le citerneau se remplit de matière végétale et les compteurs deviennent en contact avec le sol. L'acidité du sol, le contact du compteur dans le sol et la circulation de l'eau dans le compteur forme une pile électrique et un phénomène d'électrolyse qui a tendance à endommager le matériel au niveau des raccords.

Filetage d'un compteur d'eau endommagé

Comme le matériel est endommagé, des fuites d'eau apparaissent ce qui provoque une surconsommation. Il est donc important de s'assurer du bon nettoyage du citerneau afin de ne pas mettre en contact le compteur avec le sol.

Olivier GRUGIER adjoint au maire

> Petite cause grande conséquence

Jeter dans les WC, les lingettes, comme de nombreux autres déchets (rouleaux de papier toilette, préservatif…) causent de graves dysfonctionnements dans les réseaux, les postes de relevages des eaux usées et à la station d'épuration. Comme les distances entre les WC et la station sont courts, la matière (malgré ce qui est annoncé par les fabricants) n'a pas le temps de se désagréger. Ces éléments bouchent les pompes de relevage.

- l'eau usée n'est plus relevée et ne peut plus s'écouler dans les collecteurs d'assainissement,
- le réseau d'assainissement est mis en charge. L'eau usée remonte alors dans les maisons.

Le papier et les lingettes forment une pâte fibreuse qu'il faut enlever régulièrement à la station d'épuration et aux postes de relevage.

La pâte fibreuse abime les pompes de relevage. Une pompe de relevage coûte à la collectivité 1500€ H.T.
Temps de dégradation pour :

- Un morceau de coton ou des lingettes : 1 à 5 mois
- Du papier : 2 à 5 mois
- Du papier toilette : 3 mois

Les lingettes ne sont ni recyclables, ni biodégradables.
Après utilisation, jetez-les dans votre poubelle !

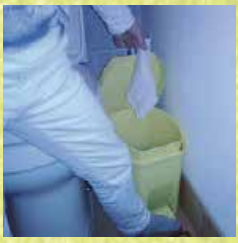

Olivier GRUGIER adjoint au maire

Le garenne vous informe

> > L'ÉLAGAGE

Les régles applicables entre propriétaires privés

Entre voisins privés, ce sont les règles du Code civil qui s'appliquent. Selon son article 671, les arbres, arbrisseaux et arbustes qui se situent près de la limite d'une propriété voisine doivent être à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants, ou par des usages constants et reconnus.

Cet article précise qu'à défaut de règlements particuliers (pouvant exister par exemple dans les cahiers des charges de lotissements) et/ou d'usages, les arbres de plus de 2 mètres de haut doivent être à une distance de 2 mètres de la ligne séparative des deux héritages, et ceux qui n'atteignent pas cette hauteur doivent être à une distance de 50 centimètres.

Si des branches avancent sur un fonds voisin, le propriétaire concerné n'a pas le droit de les couper. En revanche, il peut exiger du propriétaire du ou des arbres concernés qu'il les élague et éventuellement faire appel au juge en cas d'inertie de son voisin.

On notera en revanche que, s'agissant de racines, le propriétaire du fonds sur lequel elles avancent peut les couper lui-même à la limite de la ligne séparative. La règle vaut d'ailleurs également pour les ronces ou brindilles avançant sur un héritage voisin.

Bien évidemment, une commune propriétaire de terrains relevant de son domaine privé est tenue de respecter ces principes, notamment lorsqu'elle est propriétaire d'arbres pouvant avancer sur des fonds voisins.

Parfois elle doit vérifier le respect de certaines règles avant de procéder ou de faire procéder à l'élagage de ses arbres (ce sera le cas notamment d'arbres protégés au titre de la législation sur les monuments et les sites).

Les régles applicables vis-à-vis des ouvrages communaux

C'est essentiellement en matière de voirie que les textes prévoient des règles particulières, principalement en termes de prérogatives accordées aux communes pour agir lorsque les propriétaires d'arbres ne prennent pas les dispositions nécessaires.

S'agissant des voies communales, on notera d'ores et déjà les dispositions de l'article L. 114-1 du Code de la voirie routière qui prévoient que les propriétés riveraines ou voisines des voies publiques, situées à proximité de croisements, virages ou points dangereux ou incommodes pour la circulation publique peuvent être frappées de servitudes destinées à assurer une meilleure visibilité. Ces servitudes peuvent comporter notamment l 'obl igat ion de suppr imer les plantations gênantes.

Au-delà, il faut rappeler que l'article L. 2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit que dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le maire procèderait à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales négligents.

Des règles existent également en matière de chemins ruraux. Si l'article D. 161-22 du Code rural et de la pêche maritime dispose que les plantations d'arbres et de haies vives peuvent être faites le long des chemins ruraux sans conditions de distance, l'article D. 161-24 prévoit pour sa part que les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Il précise que dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat.

Le Garenne bavarde

> > > LA TANCHE SOLOGNOTE

Voici l'automne qui s'est installé et la saison de la pêche est terminée. Le 19 octobre nous avons fermé le plan d'eau pour quelques mois de repos pour les poissons. Le 24 octobre c'était notre assemblée générale, malheureusement, malgré une parution sur la République du Centre, peu de gens étaient présents. C'est dommage !
Nous avons fait le bilan et cette année encore beaucoup de passionnés de pêche sont venus passer d'agréables journées. C'est encourageant !
La saison 2015 commencera comme les années précédentes le 07 mars 2015 par notre soirée potée, puis les18 et 19 avril 2015 par le lâcher de truites. Nous comptons sur votre présence.

Nous remercions le Colvert puis le SPAR pour la vente de nos cartes ainsi que le Sainte Anne qui pendant quelques années a lui aussi vendu de nombreuses cartes.

Le bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

Le bureau : Président : Lablée Jean-Yves
Vice-président : Chobert Thierry
Trésorier: Lemaire Christian
Vice trésorier: Cauqui Michel
Secrétaire: Rousselet Séverine
Vice-secrétaire : Grugier Jacqueline

Nous souhaitons la bienvenue dans notre association à Olivier Minière comme membre.

Le bureau.

> > > CINE SOLOGNE

La reprise de la saison 2014 / 2015 a démarré avec une bonne fréquentation (48 adultes et 5 enfants) pour le film « Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ? »
Nous vous rappelons que CINE-SOLOGNE, avec l'aide du CAC et sous la responsabilité de l'U.C.P.S. (Union pour la Culture Populaire en Sologne) vous propose le premier jeudi du mois un film récent, dans la Salle Polyvalente, mise gracieusement à notre disposition par la Mairie que nous remercions.

Voici les dates à retenir pour la saison 2014 / 2015 :

06 Novembre 2014
04 Décembre 2014
08 Janvier 2015
05 Février 2015
05 Mars 2015
02 Avril 2015
07 Mai 2015

Nous proposons au public des CARTES DE FIDELITE : 20€ la carte, donnant droit à 5 séances, ce qui ramène le prix de la séance à 4€ au lieu de 5€ (*tarif normal pour les Adultes*). Le tarif pour les « moins de 16 ans » est fixé à 3,50€.

Beaucoup de flexibilité avec cette carte qui n'est pas nominative, qui peut être utilisée dans toutes les communes du circuit CINE SOLOGNE, et en famille ou entre amis.

En espérant que vous serez nombreux à assister à nos séances projetées depuis un an, en qualité numérique.

Nous vous souhaitons de Bonnes Fêtes de Fin d'année.

L'équipe Ciné-Sologne Ligny,
Jean et Jeannine TRASSEBOT , Bernard ROBERT, Alain GARCIA et Béatrice CABOURG

Le Garenne bavarde

> > > CAMELEON

14 et 15 juin : les Médiévales de PROVINS (77)
14 et 15 juin : Fête Rabelaisienne au Prieuré de Pommegorge à MER (41)
28 juin : Versailles Festival 2014
13 et 14 juillet : Chantier de l'Hermione à ROCHEFORT (17)
19 et 20 juillet : Festival Cape et Epée à RICHELIEU (37)
25 juillet : Voyage à travers les siècles à ROMORANTIN (41)
30 et 31 août : Fête médiévale à VILLENY
30 août : Hôtel des invalides à PARIS
5 septembre : participation à la 1ère journée des associations à LIGNY le RIBAULT
19 – 20 et 21 septembre : Le Roi l'Oiseau au PUY EN VELAY
17 et 18 octobre : web série WARZ
Octobre et Novembre : tournage court métrage à BEAUGENCY

PROJETS 2015 :
Vide grenier : 12 avril 2015
Pour **les 10 ans de l'association**, plusieurs évènements vous seront proposés : Exposition de costumes, défilé, puce des couturières…
Pour réaliser nos costumes, décors, accessoires, nous recherchons des tissus, rideaux, galons, draps, toiles ou draps, vieux chapeaux même abîmés, vieux bijoux même cassés, des tringles en bois, mobilier tables, chaises, décoration style renaissance, baroque ou XVIIIème même abîmé ou à réparer. D'avance merci.
Si vous aimez les rencontres conviviales, Caméléon est fait pour vous !
Vivez une passion et venez rejoindre notre association. Partagez avec nous une véritable aventure humaine et la passion de l'histoire en costumes historiques
06 84 81 34 38

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année

CARO'COIFF

COIFFURE À DOMICILE
homme, femme, enfant
Ligny-le-Ribault - Tél. 06 16 71 28 56

POUSSIN
Dominique & fils
AMÉNAGEMENT D'ESPACE PAYSAGÉ
Dallage - Pavage - Béton désactivé - Nidagravel gravillonné - Clôtures - Piliers - Emulsion gravillonné & enrobé rouge et noir - Viabilisation de terrain - Terrassements divers avec mini-pelle 3T et 8T - Puisards - Installation sanitaire - Allées tous matériaux - Maçonnerie paysagère
90 rue de la Fontaine
45240 LIGNY-LE-RIBAULT
Tél/Fax 02 38 45 46 68
Port. 06 08 64 11 37
dominique.poussin@wanadoo.fr
www.dominique-poussin.com

Le Garenne bavarde

> LES GUERNAZELLES

Malgré la diminution de nos effectifs, nous nous réunissons le :
LUNDI de 14h à 18h à la Salle des Fêtes

Belote, bridge, scrabble, goûter, fête d'anniversaire, participation à la Sainte-Anne.
Nous remercions chaleureusement le Club des Jeunes pour le goûter qui nous a été offert en juin.
Nous finirons 2014 par notre repas de Noël.

En espérant vous avoir parmi nous bientôt.

Le Bureau

L'A.C.L.R. (ASSOCIATION POUR LA COMMUNICATION DE LIGNY LE RIBAULT)

Très active durant de nombreuses années, cette association loi 1901 prend quelques repos bien mérités sans pour autant disparaître totalement.
En effet, depuis les dernières élections municipales, la communication au sein du village n'a plus besoin d'aide pour exister.

Le cyber café du Colvert, la Girol, les commandes groupées, les annonces par courriel et les Mémoires Lignoises suivent leur cours de manière autonome.

Cependant, chacun sait qu'il peut nous contacter en cas de besoin particulier, que nous restons à l'écoute de ceux qui souhaitent un appui pour la création d'une activité, dès lors qu'elle concerne Ligny et ses villageois.
Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année

Lignoisement, le bureau

Contacts de l'ACLR :
cyber.ligny@free.fr
Isabelle Fossard - Présidente : 02 38 45 41 70
Didier Pascault - Trésorier et maintenance du cyber café : cyber.ligny@free.fr
Florence Fleureau - Secrétaire : 02 38 45 47 72

Le garenne n'oublie pas

N° SPECIAL

CENTENAIRE 14 18

> > > COQUELICOTS ET BLEUETS ...

Fleurs symboles du sacrifice des soldats lors de la guerre de 1914-1918 !

Ces deux fleurs sauvages ont continué à pousser dans la terre ravagée par les combats de la première guerre mondiale.

LE SYMBOLE DU COQUELICOT

La graine de coquelicot peut rester dans le sol de longues années. Puis, dès que la terre est remuée et mise à nu, elle se met à germer. C'est ce qui explique qu'elle se mit à pousser sur les terres dévastées par les obus mais également sur le bord des tranchées lors des combats de la première guerre mondiale.

Un poème est né (*In Flanders Fields, John McCrae, 1915*) et la fragile fleur rouge est devenue pour les Britanniques le symbole des soldats morts dans la Somme. En novembre 1921 les premiers coquelicots ont été distribués au Canada. Depuis, dans tous les pays du Commonwealth, le « Poppy » (coquelicot) symbolise le Sacrifice et le Souvenir de la Première Guerre mondiale et l'Armistice du 11 Novembre est appelé le « Poppy Day » (jour du Coquelicot).

www.museedelaguerre.ca

De nos jours, le coquelicot est devenu la fleur du Circuit du Souvenir. Il est constitué d'un ensemble de lieux de mémoire de la Grande Guerre situé entre Péronne et Albert et ses environs. Il relie en particulier les principaux sites des combats de la bataille de la Somme de 1916.

www.somme14-18.com

LE SYMBOLE DU BLEUET

Les Français ont choisi eux le bleuet qui continuait lui aussi à pousser dans les terres ravagées des tranchées, rare témoignage de vie dans ces champs de bataille où règne la mort.

Les poilus français avaient eux-mêmes choisi cette fleur. En 1915, les soldats vétérans de la mobilisation ont donné le surnom de « bleuets » aux jeunes recrues qui arrivaient au front, habillées du nouvel uniforme bleu horizon de l'armée française.

Mais comme pour le coquelicot britannique, c'est après la guerre que le bleuet fut institué fleur du souvenir. C'est en 1925 que deux infirmières, Charlotte Malleterre et Suzanne Leenhardt créent le « Bleuet de France », qui vise à recueillir des fonds pour venir en aide aux mutilés de la Grande Guerre.

Il y a 80 ans, le 11 novembre 1934, des bleuets en tissu fabriqués par des anciens combattants sont vendus pour la première fois dans les rues parisiennes.

www.bleuetdefrance.fr

LE CHRYSANTHÈME

Georges Clémenceau, lors du premier anniversaire de l'armistice, le 11 novembre 1919, aurait appelé les Français à fleurir les tombes des soldats tombés au front. On a alors choisi le chrysanthème d'automne pour fleurir les tombes des soldats car il fleurit tard dans l'année et peut résister au gel. Cette tradition se répand en France comme en Belgique mais à mesure du temps, l'arrivée des chrysanthèmes dans les cimetières glisse du 11 novembre à la fête des morts du 2 novembre !

Michèle Cormery

Le Garenne bavarde

> > > ECOMUSÉE-PATRIMOINE DE LIGNY

CONFERENCE DE L'ECOMUSEE DU 12 OCTOBRE 2014

Bernard LE BRETON et Pierre TREMEAU auteurs et acteurs de cette Conférence
(Bernard pour les écrits et commentaires,
Pierre pour les photos et le diaporama)

C'est avec une grande fierté et un immense plaisir que l'ECOMUSEE – PATRIMOINE DE LIGNY LE RIBAULT a proposé le dimanche 12 Octobre, dans l'Église de Ligny le Ribault, une conférence de qualité sur LIGNY D'HIER ET D'AUJOURD'HUI à laquelle ont assisté environ 85 personnes. Nous remercions vivement le Père de Scitivaux qui a accepté que cette conférence se déroule au sein de l'Église, ainsi que M. et Mme Lemiège et Mme Fougeret, membres de l'équipe paroissiale, qui nous ont aidés dans notre installation.
Pendant 2 heures, Bernard LE BRETON a commenté l'histoire de LIGNY depuis ses origines à nos jours avec en support un diaporama de photos réalisé par Pierre TREMEAU, le Président de notre Association. Ils ont fait tous les deux un travail colossal, animés par la même passion de faire connaître notre village et de souligner ainsi l'action de l'ECOMUSEE qui préserve et transmet le patrimoine de notre village.

Voici quelques dates clés de notre village:

- 511 : création Monastère de Micy (premier édifice)
- 18/10/1880 : Premiers pompiers
- 1883 : Première Mairie (actuelle Bibliothèque)
- 1890 : Première Poste qui était située rue du Prés de St-Maur
- 30/09/1923 : Inauguration du Monument aux Morts
- 12/11/1933 : création de l'École de garçons
- 22/08/1944 : village pris en otage
- 10/03/1958 : création d'une École privée
- 07/07/1974 : inauguration de la rue du Dr Pierre Segelle qui fut maire et médecin à Ligny.
- etc…

et les thèmes qui ont été abordés au cours de cette conférence :

Ponts, commerces, bâtiments publics, artisans, etc…
La ligne de chemin de fer qui a fonctionné de 1905 à 1935 : la cloche de la gare est exposée à l'Écomusée
L'église avec son horloge (dont le mécanisme est visible à l'Écomusée), sa cloche, ses vitraux, etc…
Le Cimetière
La Tuilerie de la Bretèche
etc…

Si vous avez des anecdotes ou des souvenirs de certains événements que vous souhaitez nous communiquer, les membres du Bureau (Pierre et Anne-Marie TREMEAU, Bernard et Marie-Louise LE BRETON, Colette GORONFLOT, Béatrice CABOURG, Philippe et Véronique THOMERET, Marie-Noëlle BOISBOURDIN, Claude RUBY, Dominique DURANT DES AULNOIS) sont à votre disposition. N'hésitez pas à prendre contact avec l'un d'entre eux.

Et si vous aussi, vous êtes intéressés par le patrimoine de Ligny et voulez soutenir l'action de l'Écomusée, vous pouvez nous rejoindre et adhérer de la façon suivante :

- Cotisation : 11 €
- Cotisation de soutien : 16 €
- Membre bienfaiteur : 25 €

Vous avez également la possibilité de visiter L'ECOMUSEE, situé derrière l'Église : pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter un membre du Bureau.

Notre prochaine Assemblée Générale se tiendra le 30 Janvier 2015 à la Salle Polyvalente et nous vous y attendons nombreux.

Béatrice Cabourg
Secrétaire de l'Ecomusee-Patrimoine de Ligny le Ribault,

Le Garenne bavarde

> > > ECOMUSÉE-PATRIMOINE DE LIGNY

La première semaine d'août, deux jeunes femmes sont venues frapper à notre porte. Il s'agissait de responsables d'un camp scout regroupant des équipes de diverses régions. Elles recherchaient, pour une nuit un lieu pour planter une tente ou une grange pour faire bivouaquer une équipe. Pour parvenir jusqu'à nous elles s'étaient adressées d'abord à la mairie qui les a renvoyées vers le musée qui finalement les a aiguillées vers nous;

Compte tenu du temps exécrable de ces premiers jours d'août et après avoir exploré différentes possibilités, Yves Bozo a proposé d'accueillir les trois équipes pour un soir dans son grenier.

Ces trois équipes successives venaient puis retournaient à Vernou en Sologne par des chemins ruraux.

Le premier soir nous nous sommes entretenus avec un "éclopé", amené avant les autres en voiture; celui-ci (14 ans) nous a décrit d'une manière magistrale l'organisation et les finalités des Scouts et Guides de France. A notre demande concernant les motivations de cette marche en commun il a répondu spontanément : "apprendre à vivre ensemble et acquérir de l'autonomie". Ensuite deux autres équipes sont venues visiter le musée découvrir Ligny rural.

Aucun journal n'a fait écho de cette aventure alors qu'un mois plus tard nous avions connaissance, par la Presse, de l'arrestation à Orléans de dealers dont le leader avait commencé son trafic à 14 ans. … dommage que l'on ne parle que des trains qui arrivent en retard….

> > > BIBLIOTHEQUE

La Bibliothèque Denise DURANT des Aulnois -

est restée ouverte tout l'Eté, Beaucoup d'entre vous ont pu profiter de nos offres diverses .. des Romans livres d'Histoire, Géographie, Sociétés, Religions des Biographies, livres d'Arts et de cuisine .. des Policiers toujours très appréciés -
Livres de Patrick MODIANO Prix Nobel de Littérature 2014 -
De nombreux livres pour les enfants, Documentaires Histoires Contes Aventures, Animaux, B.D. Journaux -
Nous vous avons présenté des livres sur le Centenaire de la Guerre 1914-1918 et qui se continuera dans les mois à venir ..
Le 70e Anniversaire du Débarquement en Normandie 1944 Ainsi que celui de la mort de Antoine de Saint-Exupery le 31 Juillet 1944 ...
Un grand merci à toutes les personnes qui m'aident
Nous vous souhaitons d'Heureuses fêtes de fin d'Année avec plein de livres à lire La B.

Le Garenne bavarde

> > > COMITE D'ANIMATION COMMUNALE

Le CAC est constitué de bénévoles. Il a pour seul but d'animer et de faire vivre notre village.

MANIFESTATIONS REALISEES DEPUIS JUIN 2014

20 Juillet 2014 : Fête de la Sainte-Anne

Cette année, la Sainte-Anne s'est articulée autour de « la Bretagne » ! Pour respecter le thème, la pluie s'est invitée en milieu d'après-midi, faisant fuir une grande partie de nos exposants et de nos visiteurs, venus moins nombreux que les années passées.

C'est bien contre vents-et-marées que les celtes tourangeaux (du Bagad de Pen Ar Bed) ont fait résonner des airs bretons dans les rues du village. **Ils sont fous ces Bretons !** Merci à eux et aux danseurs d'avoir bravé la pluie et partagé ces moments de convivialité. Merci aussi à notre jeune couple Lignois, Cécile et Franck, qui ont également contribué à l'animation de cette journée.

Le repas « breton » proposé par le CAC (salade bretonne, sardines et pommes de terre, et le fameux Kouign-Aman) a eu un grand succès ! Merci à tous les participants, et merci également à toutes les personnes qui ont offert les cadeaux pour notre souscription !

Plusieurs paramètres sont difficiles à gérer lors de cette manifestation (configuration particulière du village, absence de sonorisation des rues,...). Nous sommes conscients de ces difficultés et nous sommes prêts à écouter toute proposition d'amélioration, n'hésitez pas à nous contacter !

30 Août 2014 : Randonnée/ Grillade semi-nocturne

La première randonnée semi-nocturne a attiré plus d'une centaine de randonneurs. La soirée grillade qui a suivi s'est déroulée dans la bonne humeur : Après l'effort le réconfort ! Le bilan de cette première randonnée sous ce format est très encourageant. Les circuits proposés, le repas et l'ambiance ont été fortement appréciés. Merci à tous et à l'année prochaine !

9 Septembre 2014 : Le Ball-trap

Comme chaque année avant l'ouverture de la chasse, une cinquantaine de participants sont venus perfectionner leur précision au tir. Environ 2200 plateaux ont été tirés et les meilleurs tireurs ont été récompensés !

3 Octobre 2014 : Assemblée générale du CAC

Environ 45 personnes, représentants du CAC, de la municipalité et d'autres associations, étaient présentes à cette réunion. Après lecture et approbation du rapport moral et financier, après un petit retour sur les activités de l'année, mais aussi sur celles à venir, des moments d'échanges ont permis à chacun de prendre la parole et d'apporter sa pierre à l'édifice ! Ce fut également l'occasion de procéder aux élections du bureau. Les 30 membres du CAC présents ont élu à l'unanimité, le nouveau bureau constitué de :

Président d'Honneur : Gérard Moreau
Co-présidents : Jackie Pigé et Jean Trassebot
Secrétaire : Le Moing Cécile / Secrétariat adjoint : Françoise Pige et Nicole Davaine
Trésorier : Bernard Robert / Trésoriers adjoints : Jeannine Trassebot et Mickaël Viginier

A toutes celles et ceux souhaitant nous rejoindre, nous rappelons que le CAC est une association de bénévoles ouverte à toute personne désirant participer à l'animation de notre village. Le tout dans une ambiance fort sympathique, dynamique et conviviale. Alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre !

MANIFESTATIONS A VENIR POUR LA FIN 2014

31 Décembre 2014 : Réveillon de la Saint-Sylvestre

Nous avons décidé de renouveler l'expérience de la Saint-Sylvestre cette année encore ! La soirée sera animée par BOB Cely et le traiteur sera le même que celui de l'année 2013, qui avait remporté un franc succès.

Renseignements et inscriptions auprès de Jean au 06.77.53.51.17 ou au 02.38.45.45.08

Le Garenne bavarde

> > > COMITE D'ANIMATION COMMUNALE

MANIFESTATIONS PREVUES POUR 2015

- 11 avril 2015 : Pièce de théâtre avec la troupe des Sautéziots. Deux pièces comiques seront présentées. Durée du spectacle : Environ 2h. Prix de l'entrée : 5 €
- 19 Avril 2015 : Randonnée / Marche pour tous dans nos bois Solognots.
- 31 Mai 2015 : Fête du Cosson / Fête musicale sur les bords du Cosson avec soirée Moules/Frites.
- 7 Juin 2015 : Concours boules / Tournoi de boules dans la cour de l'école.
- 26 Juillet 2015 : Sainte-Anne / Les animations de la Sainte-Anne 2015 se rapporteront très certainement à notre région, la Sologne, en privilégiant la participation d'acteurs locaux !
- 29 Août 2015 : Randonnée d'automne semi-nocturne
- 6 ou 13 septembre : Ball-trap / La date n'est pas encore fixée. Elle sera à caler en fonction des dates d'ouverture de la chasse.
- 9 Octobre 2015 : Assemblée Générale du CAC

CONTACTS

Jackie Pige (Co-président) : 02.38.45.42.70
Jean Trassebot (Co-président) : 06 77 53 51 17
Jacques Benoît (Fête du Cosson et matériel de sonorisation) : 06.14.70.00.43
Jeanne Cariou (Réservation du matériel) : 02.38.45.04.18
Fred Ayrault (Vide grenier) : 02.38.45.41.31
Bernard Robert (Vide grenier) : 02.38.45.45.69
Monique Pierre (Randonnée) : 02.38.45.78.08
Michel Jeanjon (Randonnée) : 02.38.45.78.08
Adresse mail du CAC : cac.ligny@laposte.net
Numéro de portable du CAC : 07 82 04 77 44

> > > COURS D'ITALIEN

Un peu de soleil d'Italie à Ligny-le-Ribault

D'une idée à une autre, d'une personne à une autre, d'une information à une autre durant l'été dernier et grâce à l'appui de la municipalité, s'est constitué, à Ligny-le-Ribault, un charmant petit groupe d'une bonne douzaine de personnes pour apprendre l'italien.
Motivé, tenace et fort sympathique, chacun vient le mardi soir, avec la même détermination et toujours avec la même bonne humeur : *ciao, salve, buonasera, come stai ?....*
Et même si, pas à pas, on en découvre ensemble les premiers rudiments, on ne dédaigne pas de déguster, ici un petit rouge pétillant frais appelé Lambrusco, là une spécialité salée de la région des Pouilles ou encore un gâteau napolitain à base de fruits confits et de citron râpé.
Il est important, en effet pour bien comprendre une leçon d'y associer des "travaux pratiques", chacun le comprendra...

L'Italie s'invite donc, chaque mardi soir dans un petit coin de notre village, mais qui sait, un jour viendra où des italiens viendront partager avec nous les petits et grands trésors culturels et gastronomiques de notre belle et sympathique Sologne....

Louis Olivieri
Animateur de l'atelier d'italien

> > > ATELIER DE DESSIN

Les cours de dessin-peinture se déroulent tous les mercredis, hors vacances scolaires, de 18h à 20h dans la petite salle polyvalente.
Les cours s'adressent aussi bien aux débutants qu'aux élèves confirmés, aux jeunes qu'aux moins jeunes.
Vous aimez peindre, dessiner…
Vous cherchez un moment privilégié pour travailler en toute sérénité, venez nous voir !

Pour tout renseignement complémentaire
Michèle NEUHARD, professeur au 06 85 36 18 79
Michèle CORMERY, contact au 02 38 45 44 55

Le garenne solidaire

GRIPPE SAISONNIÈRE, PENSEZ À VOUS FAIRE VACCINER

Pour se protéger et protéger les autres

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière est lancée jusqu'au 31 janvier 2015.
Chaque hiver, **la grippe saisonnière touche des millions de personnes en France,** pouvant entraîner des complications graves chez les personnes fragiles et un nombre élevé de décès. Lors de la précédente saison grippale, l'Institut de veille sanitaire (InVS) a recensé 661 cas grave de grippe admis en services de réanimation. Environ 1 patient sur 5 admis en réanimation décède. Aujourd'hui, le vaccin grippal demeure **un moyen sûr et efficace pour protéger les personnes les plus à risque** avec une prise en charge à 100% par les régimes d'assurance maladie : personnes âgées de 65 ans et plus, certains malades chroniques, femmes enceintes, personnes atteintes d'obésité sévère.

L'Institut de veille sanitaire estime à 2 000 le nombre de décès évités chez les séniors chaque année grâce à cette vaccination. Une meilleure couverture vaccinale permettrait d'augmenter cet impact.
La vaccination contre la grippe présente un bénéfice direct individuel mais permet aussi une protection collective indirecte des personnes les plus vulnérables par la vaccination de leur entourage.
La campagne d'information déployée par l'Assurance Maladie à partir du 16 octobre rappelle la gravité de la grippe et l'intérêt de la vaccination avec le slogan « La grippe, ce n'est pas rien. Alors, je me vaccine ».

Marc Valliccioni

(Source : Ministère de la Santé et l'Assurance Maladie)

>>> LE PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Vous éprouvez des difficultés pour confec-tionner vos repas, vous pouvez faire appel au service de portage de repas à domicile mis en place par la Communauté de Communes. Livraison des repas, la semaine, les week-ends et jours fériés. Le repas est à 6,25 € au 1er janvier 2015 tout compris.

- **Possibilité de vous restaurer 7/7 J**

Livraison quotidienne
entre 8h et 12h30, sauf le samedi et dimanche

- **Repas élaborés par une diététicienne**
- **Repas spécifiques pour les régimes**

* sans sel * sans sucre
* sans graisse * sans résidu

- **Possibilité de commander un potage pour le soir**
- **Sans engagement de durée**

* La commande prévisionnelle est passée une semaine à l'avance.
* L'annulation ou la commande d'un repas supplémentaire doit être faite 48 heures avant la date d'effet (sauf en cas d'hospitalisation).

- **Vous choisissez la fréquence de vos repas**

Exemple : Lundi, jeudi, samedi.

- **Prix du repas avec ou sans potage 6,25 € au 1er janvier 2015,** après prise en charge d'une partie par la Communauté de Communes.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, contacter la Mairie au 02 38 45 42 01

immo Li@ison

Sylvain NÉVÉ votre nouveau conseiller immobilier vous acccompagne pour toutes vos démarches d'achat et de vente.

06 81 83 24 36
sylvain.neve@immoliaison.fr

SECTEUR :
- Ligny-le-Ribault
- La Ferté St-Aubin
- Jouy-le-Potier
- Ardon
- Dhuizon
- Chambord
- Yvoy-le-Marron
- Crouy-sur-Cosson
- Villeny
- La Ferté St-Cyr
- Neung-sur-Beuvron
- La Marolle-en-Sologne
- Lamotte-Beuvron
- St-Laurent-Nouan

BOUCHERIE CHARCUTERIE - VOLAILLES

Jean-Marie BRÉAN

Viande charolaise élevée et abattue dans la région, charcuterie fabrication maison, gibiers de Sologne en saison, plats cuisinés à emporter
Nouveau : Rayon Fromages

97, rue du Général de Gaulle
45240 LIGNY-LE-RIBAULT
Tél. 02 38.45.42.04

Boucherie ouverte tout l'été

Le garenne solidaire

> > > DJANGON BARANI

Comme chaque année l'association Djangon Barani s'est rendue au Burkina Faso pour deux semaines au mois d'octobre. Si la fin de notre voyage a été un peu mouvementée suite à la révolte du peuple burkinabé contre son dirigeant, nous avons cependant pu accomplir la totalité de notre programme qui était, encore une fois, bien chargé. Action historique de l'association, le parrainage des collégiens est un succès. Avec la mise en place d'un soutien scolaire et alimentaire pour toute la classe de troisième de février à mai, les résultats au BEPC ont été tout à fait satisfaisants en juin dernier avec 36% de réussite (la moyenne nationale étant à 28%) contre seulement 3 élèves reçus l'année précédente.

Monsieur Koté, directeur de l'établissement, est un allié précieux. Grâce à ses suggestions nous avons amélioré notre système de parrainage : les élèves concernés bénéficieront désormais directement de votre aide avec le financement de leurs repas de cantine et un petit cadeau très apprécié des enfants, un t-shirt aux couleurs de leur établissement. Les 80 élèves parrainés cette année seront choisis à la fin du premier trimestre, au vu de leurs résultats, en respectant toujours la parité fille/garçon. Le montant du parrainage reste le même mais ce nouvel usage des fonds nous permet d'espérer une plus grande motivation dans le travail de la part des élèves et peut être une réduction des abandons. Par ailleurs nous avons créé un fonds de solidarité qui pourra financer les inscriptions des élèves méritants en grande difficulté matérielle et désireux de poursuivre leur scolarité. Grâce à votre générosité le collège de Barani sera peut être bientôt un pôle d'excellence !

A l'école primaire, la rentrée scolaire 2014-2015 a vu l'arrivée d'un nouveau directeur et le renouvellement d'une partie de l'équipe pédagogique. Ces changements constants de personnel compliquent un peu notre travail de soutien à l'établissement mais, fort heureusement, l'inspecteur pédagogique de l'académie de Barani, qui est l'autorité de tutelle, soutient fermement notre action.

L'embouche bovine est maintenant opérationnelle avec l'achat de quatre jeunes taureaux réalisé lors de notre séjour. Ces animaux, pris en charge par les hommes de l'Association des Parents d'Élèves, seront gardés dans l'étable que nous avons construite à l'école. Engraissés pendant 3 à 4 mois, ils seront revendus à bon prix et les bénéfices ainsi réalisés fourniront en vivres la cantine scolaire qui nourrit les 325 enfants de l'école. Ces animaux seront aussi la base de travaux pratiques pour les enfants, tous issus de familles d'agriculteurs-éleveurs.

Autre volet de cette aide à l'école primaire, le jardin de l'Association des Mères Éducatrice (AME) a maintenant une année d'existence. Il s'ajoute à celui déjà existant, cultivé par les deux autres groupements féminins, Benkady et Sababou Lobo. La soixantaine de femmes des AME qui l'entretiennent ont dégagé de la vente des légumes un bénéfice aussitôt converti en micro-crédit. Ainsi elles bénéficient d'un petit prêt d'une durée de deux mois, les intérêts collectés grossissant chaque fois le capital à redistribuer.

Cette année, pendant la saison des pluies, la production de tomates a été très fructueuse car les 130 femmes des trois groupements ont reçu dans l'année deux semaines de formation au maraichage agroécologique dispensée par une association burkinabé. Elles ont appris à réaliser un bon compost, à bien utiliser le fumier ainsi qu'à créer leurs propres pépinières. L'aménagement du bassin qui est en cours sera la dernière amélioration apportée au jardin avec la réfection de la pompe. Par ailleurs, la Mairie de Barani a accordé de la terre aux trois groupements féminins ainsi qu'aux hommes des Parents d'Élèves afin de cultiver des champs de sorgho dont la production nourrira les animaux de l'embouche.

L'action de Djangon Barani en faveur de l'école bénéficie donc à tous en apportant de nouvelles compétences en matière agricole, en permettant aux femmes de gagner en autonomie financière et à toute la population d'être actrice de son développement.

N'hésitez pas à consulter notre site internet ou à prendre contact avec nous pour avoir de plus amples informations : www.djangon-barani.com

Solidairement

Cécile Arnaud, présidente de Djangon Barani.

Le garenne n'oublie pas

> > > LA FÊTE DU SOUVENIR ET DE LA RECONNAISSANCE

La journée du 30 septembre 1923 fera époque dans les années de Ligny-le-Ribault qui a inauguré, dans une cérémonie inoubliable, 2 beaux monuments à la mémoire de ses glorieux morts de 1914-1918.

Les autorités civiles et religieuses, toutes les sociétés locales et tous les habitants ont rivalisé d'entrain pour décorer les édifices communaux : la Mairie, l'Église, les Écoles, les Monuments, le Cimetière. Toutes les maisons du bourg, sans exception, étaient pavoisées et fleuries ; bien plus, toutes les rues étaient plantées d'une double haie de sapins reliés par des guirlandes piquées de fleurs. Partout des Arcs de Triomphe avec des devises patriotiques.

Le cortège, immense, s'est déroulé à travers les rues, dans un ordre parfait, passant sous les voûtes de verdure formées par des guirlandes s'entrecroisant en tout sens. Favorisée par un temps magnifique, cette fête du souvenir a été plus que le triomphe, la véritable apothéose des 84 enfants de Ligny morts pour la France ; leurs noms sont inscrits à la Mairie, dans les écoles, à l'église ; gravés sur le marbre et sur les 2 monuments qui ont été inaugurés dimanche.

La journée a commencé à 10 heures du matin par une messe en musique dans la gracieuse et coquette église de Ligny, magnifiquement décorée mais beaucoup trop petite dans la circonstance pour contenir la nombreuse assistance, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place les familles des morts, les autorités civiles et militaires, la délégation du Souvenir Français et les sociétés de la commune avec leurs drapeaux.

A midi un banquet réunissait une cinquantaine de convives à l'hôtel Saint-Jacques.

Bien avant deux heures, une grande animation régnait dans toutes les rues du bourg qui étaient noires de monde.

Les différentes sociétés conduites par les commissaires de la fête et M. Binois, garde champêtre, se rendaient aux emplacements qui leur avaient été indiqués dans le programme. A la mairie M. André, maire, entouré des membres du conseil municipal recevait les autorités civiles et militaires, les représentants du Pays dont l'arrivée est saluée par la Marseillaise exécutée par « La Solonaise » de la Ferté et « L'espérance » de Ligny. Après les présentations d'usage, le cortège se met en marche aux accents d'un pas redoublé. La belle compagnie de Ligny, commandée par le lieutenant Pajon ferme l'escorte des autorités. A leur arrivée, les autorités se groupent sur le terre plein du monument dû à la générosité de M. André, père du maire actuel.

Le monument d'une belle allure a la forme d'une grande stèle monolithe en granit blanc de la région de Milan ; le projet en a été conçu par M. Pierre Gagoy, architecte à Paris. Il porte sur sa façade principale au sommet une croix de guerre, artistiquement sculptée et, au dessous, cette inscription « 1914, Ligny-le-Ribault, à ses morts pour la Patrie ». Un jeune poilu, sculpté dans la masse, se détache en couleur et grandeur nature. Les noms des héros sont gravés en lettres d'or sur les côtés. L'entourage est formé par un beau tertre gazonné avec de magnifiques massifs de bégonias.

Après un morceau de musique, M. André, maire, prend la parole et prononce un discours très applaudi. M. Le Préfet prend ensuite la parole, remercie M. André, maire, de l'invitation et de la généreuse initiative qu'il a prise d'élever

Le garenne n'oublie pas

N° SPECIAL

CENTENAIRE 14 1918

> > > LA FÊTE DU SOUVENIR ET DE LA RECONNAISSANCE

un monument. A l'hommage rendu aux morts, M. le Préfet associe les vivants, les mutilés, les anciens combattants, les veuves et les orphelins... Après l'impressionnant appel des noms des 84 morts pour la France, le monument est solennellement béni par le chanoine Barbier... Les jeunes filles et les dames, et les jeunes gens exécutent un très beau chœur . Les drapeaux s'inclinent puis le cortège se rend au cimetière en passant sous de nouveaux arcs de triomphe. Les cloches sonnent toujours à toute volée.

Le cortège arrive au cimetière ; la foule est considérable. Les monuments, une pyramide reposant sur un socle quadrangulaire qui occupe le point central, sort des ateliers de M. Barberon, d'Orléans. Il est dû à la générosité des habitants de Ligny et à un vote du conseil municipal.

Les noms des morts sont gravés sur les côtés du sous bassement. Un caveau a été construit sous le monument dans lequel on a déposé les corps des morts ramenés du front : au dessous de leur photographie une plaque funéraire porte leurs noms ainsi que le lieu ou ils sont tombés. Aux angles, quatre gros obus surmontés de la croix de guerre. Le clergé procède à la bénédiction du monument puis des discours sont prononcés... Après les chœurs et les chants patriotiques, les enfants des écoles défilent devant le monument ou ils déposent des fleurs et des couronnes. La cérémonie terminée, le cortège rentre dans le bourg et la dislocation se fait à la mairie, après la « Marseillaise » et le salut au drapeau ! Il est 6 heures, le lunch est offert à l'école des filles aux autorités et aux sociétés par la municipalité. Les assistants se séparent alors sous le coup d'une profonde émotion, en méditant la grande leçon qui se dégage de cette belle manifestation d'union sacrée qui laissera dans tous les cœurs le meilleur et le plus réconfortant souvenir.

Michèle Cormery et Bernard Le Breton
D'après le Républicain du Centre du 2 octobre 1923

Le Garenne bavarde

> > > DIANE, RACONTE-NOUS UNE HISTOIRE...

Nous sommes en 1870 et c'est la guerre. Les Prussiens sont partout en France. Dans toute la vallée de la Loire, les combats font rage. Beaucoup de jeunes gens sont partis aux armées, et les femmes, les sœurs, les mères s'inquiètent pour eux.

Dans le village de Ligny, comme ailleurs, on commente les nouvelles, le soir à la veillée, et les nouvelles ne sont pas bonnes, hélas !

Ce soir, Francine revient de chez sa voisine, songeuse : son frère Jean est à l'armée de la Loire, elle ne sait pas bien où ; pourvu qu'il ne lui arrive rien ! Mais que peuvent faire les femmes, sinon prier pour ceux qu'elles aiment ?

Francine vérifia que toutes les portes étaient bien fermées et que les bêtes étaient à l'abri. Tout à coup, un bruit étrange la cloua sur place : cela venait de l'ancienne remise à demi écroulée, dont on ne se servait plus que pour ranger de vieux outils. Immobile, Francine écoutait en tremblant

De quoi s'agissait-il ? Un maraudeur ? Devait-elle aller voir ? Cela pouvait être dangereux...

Et le bruit se reproduisit : une plainte, une sorte de gémissement à vous fendre le cœur ; Francine songea aux horribles histoires de revenants que l'on racontait parfois à la veillée.

Mais cette plainte qui reprenait, longuement, était humaine... doucement, sans bruit, Francine entra dans la remise. Tout d'abord, elle ne vit rien, tant il y faisait sombre, puis elle distingua une silhouette allongée sur le sol. Le gémissement revint, comme un sanglot. Un blessé, il n'y avait pas de doute ! Francine approcha :

- « qu'y a-t-il ? Vous êtes blessé ? »

En posant la question, elle vit le sang par terre et sur la poitrine de l'homme, et son cœur s'emplit de pitié. Elle se pencha, et l'horreur la rendit muette : ce blessé qui gisait et gémissait là, à quelques pas d'elle, portait un uniforme prussien !

Francine tremblait de la tête aux pieds : ils étaient si redoutés ces Prussiens, on les haïssait tant, ces ennemis implacables ; Elle allait se mettre à hurler lorsque, de nouveau, le blessé eut un râle profond qui l'horrifia. Cet homme allait mourir ; Francine quitta la remise en courant et revint avec une lanterne. A la lumière qui tremblait dans ses mains, elle put voir l'ennemi blessé : c'était encore presque un enfant, il pouvait avoir 18 ans, peut-être moins, et sa blessure était horrible à voir

En une seconde, Francine se dit qu'elle ne pouvait pas laisser un être humain dans cet état. Ennemi ou pas, elle devait lui porter secours. En prenant bien garde que personne ne la voie, elle alla chercher de l'eau fraîche, des linges et des couvertures. En tremblant, elle nettoya la plaie sanglante, puis y posa un emplâtre et un pansement. Quand elle souleva la tête du blessé pour le faire boire, elle vit que des larmes coulaient sur ses joues ... Francine crut voir son frère ; Mon Dieu, si Jean était blessé ainsi, que ne donnerait-elle pas pour qu'une femme pût le soigner ! Elle glissa une couverture sous la tête du soldat, le couvrit avec une autre et lui dit :

- « je ne dirai à personne que vous êtes ici, et chaque soir, je reviendrai vous soigner ...je vous laisse à boire » et elle partit très vite.

Francine savait qu'elle prenait un risque grave : soigner, en cachette un soldat ennemi ! Mais le blessé était si jeune, et il lui faisait penser à Jean.

Chaque soir, dès que la nuit tombait, elle retournait soigner son blessé qui commençait à se remettre ; bientôt, il put parler un peu, elle ne comprenait pas ce qu'il disait, mais elle sentait bien que c'étaient des paroles de reconnaissance.

Francine n'osait plus regarder les gens du village, elle avait tellement peur que l'on lise son secret dans ses yeux. Jour après jour, on apprenait que l'Armée de la Loire subissait de lourdes pertes, et aucune nouvelle de son frère Jean !

Il fallut un mois à Gunther – c'était le nom du soldat- pour guérir à peu près sa blessure, et, une nuit, il partit. Francine était un peu triste : où était Gunther ? Retournerait-il se battre contre les Français ? Rentrerait-il chez lui ? Elle chassait ses idées noires : cela ne servait à rien, elle était sûre d'avoir agi selon ses préceptes de charité, c'est tout. La monotonie de la vie reprit.

Et un soir, alors que Francine et sa mère faisaient la soupe, un homme entra

- »Jean ! » Hurla Francine

Quand l'émotion familiale se fut un peu calmée, les deux femmes s'aperçurent que leur cher Jean était très pâle ; il expliqua qu'il avait été blessé à Loigny la Bataille, un grand coup de sabre en travers de la poitrine. Il avait été sauvé parce qu'une jeune paysanne l'avait soigné et pansé. Maintenant qu'il était un peu rétabli, il revenait en convalescence auprès de sa famille

Francine chancela : ce dont elle avait rêvé s'était produit, quelqu'un avait soigné Jean, ainsi qu'elle même avait soigné Gunther, lui permettant de survivre

Dieu soit remercié murmura Francine ...maintenant, je vais soigner Jean !

Diane

Le garenne se bouge

> > USL

Lors du forum des associations, l'Usl a reçu plus d'une vingtaine de visiteurs, certains étonnés de savoir que le club allait de nouveau accueillir des jeunes, et d'autres un peu déçus d'avoir déjà inscrit leurs enfants ailleurs.
Mais ce fut une journée riche en souvenirs pour d'anciens joueurs.
Aujourd'hui notre promesse a été tenue.
Nous avons :

- 5 enfants U 7, Anthony, Charles, Quentin, Christiano et Killian
- 2 petits poucets Ethan 4 ans et Enzo 5 ans

puis, lors du dernier entraînement, Maxence nous a rejoint ce qui va nous permettre de les engager sur des plateaux .

- Bien sûr n'oublions pas nos 2 féminines Émilie et Juliette qui complètent cette petite équipe.

Les entraînements ont lieu tous les mercredis de 14h00 à 15h30 avec Isabelle Contault. Les premières bases leur sont enseignées ; la plus importante c'est de dire bonjour dès leur arrivée, s'entraider à s'habiller, et celle que les grand oublient souvent dans les matches, mettre le maillot dans le short, par respect pour l'adversaire, et pour eux cela marche tellement bien que maintenant plus besoin de leur signaler, il le font automatiquement entre eux.
Un peu de physique, puis la participation de certains parents à nos périodes de jeux est pour nous importante (un papa a le ballon et les enfants doivent s'en emparer).
Merci aux papas qui se prêtent gentiment à cette animation.
Pour le téléthon, les enfants ont confectionné des bracelets qu'ils se sont fait un plaisir de vendre. Beaucoup d'autres activités vont aussi leur être proposées pour les vacances de Noël : fabrication de truffes au chocolat et autres friandises et cela grâce au concours de Françoise Raynaud et Aurélie Chaumet.
Une action sur le handicap sera mise en place par le District, nous y prendrons tous part, ainsi qu'à une mini-conférence sur les responsabilités de chacun face à la violence (dans la cour de récréation, sur les stades, dans la vie de tous les jours...)
Une date à retenir pour ceux qui aiment faire la fête, soirée moules-frites le 7 Février.

Pour l'Usl Chantal Fougeret

CITROËN
RÉPARATEUR AGRÉÉ - AGENT COMMERCIAL
SARL Garage ADAM
91, rue G. de Fontenay
45240 LIGNY-LE-RIBAULT
Tél. 02 38.45.42.09 - Fax. 02 38 45 46 14
garage.adam@orange.fr
Vente de véhicules neufs et occasions Toutes marques tourisme et utilitaire - Chrono service - Réparations toutes marques - Tôlerie peinture - Dépannage

Sarl Bruno RICHARD
Alarme - Automatisme
Interphone - Vidéo
Installation - Dépannage - Maintenance
115, rue César Finance
45240 Ligny-le-Ribault
Tél. et fax : 02 38 45 43 00
Port. 06 86 58 24 48

Mémoires lignoises :
à la recherche de notre patrimoine paysager

Depuis la dernière Gibelotte, le collectif lignois, engagé dans le projet de retracer l'histoire de notre village afin de monter une exposition sur les grandes propriétés de la commune pour l'été 2015, s'est structuré. La communication interne est assurée par Isabelle Fossard, l'externe par Dominique Laconte, la photographie par Cécile Arnaud et le graphisme de l'exposition par Christine Durand. De même, chaque thème est doté d'un responsable afin d'assurer une cohérence d'ensemble. Dominique Laconte coordonne le thème de « la vie au château », Pierre Trémeau celui sur « la vie quotidienne dans les fermes des grandes propriétés », Cécile Arnaud celui dévolu aux « activités de ces fermes ». Je m'impliquerai également dans le thème « évolution des paysages » et assurerai la coordination générale du projet. Chaque thème rassemble associations et personnalités lignoises qui mettent au bénéfice de tous leurs connaissances sur l'histoire de notre village solognot. L'été a été prolifique puisque de nombreuses découvertes et réalisations ont été effectuées grâce à l'enthousiasme de chacun.

Une partie d'entre elles ont été présentées lors du séminaire « Lieux de mémoire, mémoires des lieux » organisé le 3 octobre dernier par l'Université d'Orléans. Il s'agit notamment de l'évolution des paysages de l'Ouest de la commune qui interroge la notion de patrimoine paysager.

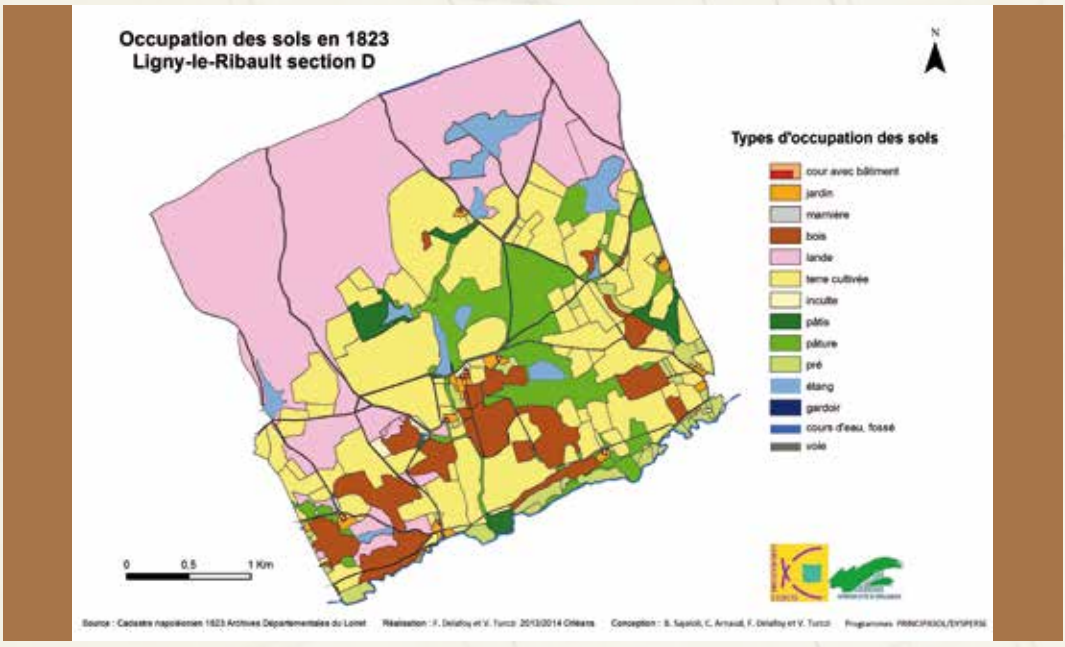

1. En 1823, des paysages ouverts de landes et de terres cultivées :

Centrée sur l'actuel château de Bon Hôtel, la carte des paysages de la section D du cadastre de 1823 révèle une Sologne bien étrange à nos yeux ! Plat pays, vastes horizons découverts, tout l'espace est mis en valeur par l'agriculture et l'élevage. Les bois sont en particulier très rares puisqu'ils ne représentent que 8,5% du territoire, et encore ils se révèlent malingres, clairs et tordus, tant ils subissent la pression des hommes et celle du petit bétail laissé en pacage. La grande affaire, c'est l'élevage ovin extensif conduit sur les landes qui occupent 38% du site, notamment dans sa partie nord. Là, tout est brémaille et des centaines de moutons fournissent laine, lait et viande. Mais c'est une économie de survie qui accompagne cette activité : « la terre est pâle, les bruyères, l'écorce des arbres rabougris, les buissons, les animaux, les habitants surtout sont pâles et livides même ; malheureux et vaste pays qui se dessèche, insalubre, dans une sorte de marasme moral et physique de l'homme et de la nature ». Commentaire terrible de George Sand consigné dans son ouvrage L'histoire de ma vie paru en1855 qui reflète bien les effroyables conditions de vie des Solognots perclus de fièvres et plongés dans une grande indigence. Ni les terres cultivées (32%), essentiellement en seigle et en sarrasin, ni les prés, pâtures et pâtis (13,3%) utilisés pour le fourrage ne suffisent. Seule, entourée de jardins, la maison de maître de Bon Hôtel, qui n'avait pas alors la majesté du château actuel, constitue un îlot de prospérité. Elle est possédée par la famille Dembrun qui détient à elle seule 85% de la section D, soit 1076 hectares, qu'elle exploite de manière très extensive en s'appuyant sur quelques métairies (Le Bouchaud, Arbon, La Villette, Travaille Trévent, Moulin Neuf) laissées dans la misère.

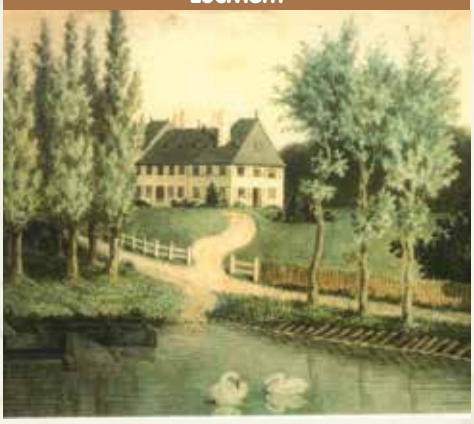

2. En 2012, tout est bois

Quel contraste avec le paysage d'aujourd'hui qui n'est presque plus que forêt ! Intervenues dès les années 1950, la crise de l'agriculture solognote et la rupture de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique sont responsables de la victoire de l'arbre et de la généralisation de la chasse au grand gibier qui lui est liée. Plus de 70% du territoire est aujourd'hui boisé alors que, avec 42%, champs et prés occupaient encore autant de superficie que les bois en 1955. Les terres cultivées ne représentent plus que 2% de l'espace et notre commune a presque perdu tous ses agriculteurs. Les prés occupent encore près de 20 % du territoire étudié grâce à l'élevage des chevaux de loisir et aussi des ovins et des bovins. Mais, sans que cela n'apparaisse sur la carte ci-contre, beaucoup d'entre eux sont abandonnés depuis une dizaine d'années : ils deviennent des friches arbustives inaccessibles et de piètres qualités paysagère et biologique. Le paysage se referme et s'uniformise. Le renouveau paysager vient de la proximité du centre villageois : le lotissement du Clos des Muids, les constructions le long de la rue de la Fontaine et de celle de la taille des Vignes témoignent de la vitalité démographique du village qui, entre 1975 et 2011 est passé de 895 à 1290 habitants, soit une augmentation de plus de 40 %.

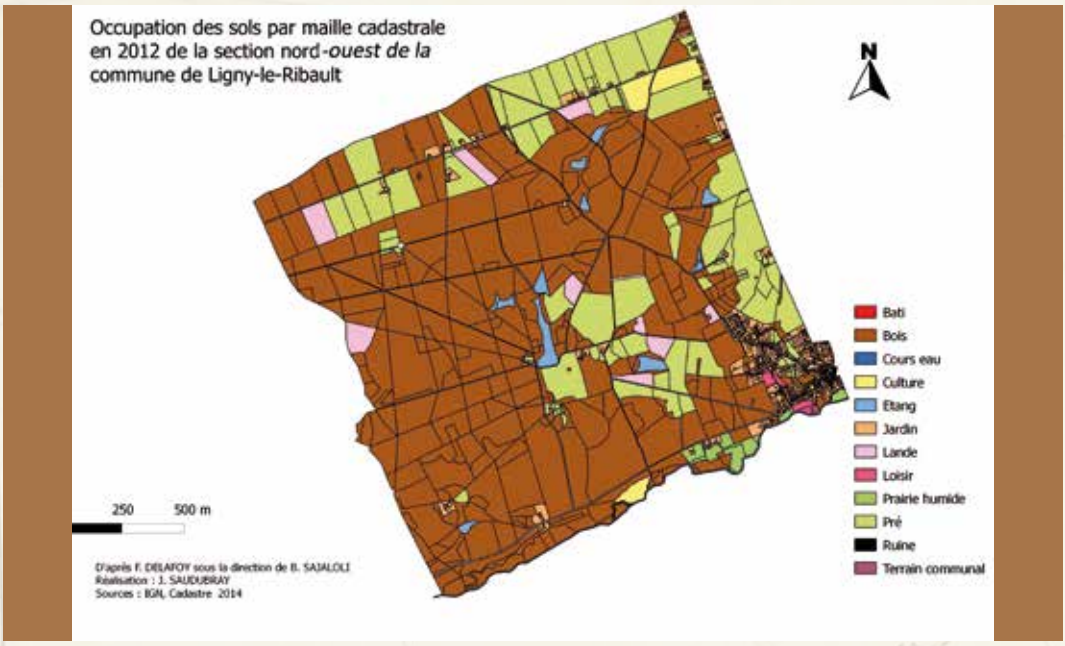

3. À la recherche du patrimoine paysager lignois

Quel est le patrimoine paysager lignois aujourd'hui ? Entre 1823 et 2012, moins de 5 % de l'espace est resté identique, depuis 1955 moins de 20%. On ne peut donc guère, à l'instar d'un élément architectural inscrit ou classé (château, lavoir…), consacrer comme paysage patrimonial telle ou telle enclave de notre commune, que l'on visiterait comme une relique, ce d'autant plus qu'elle s'insère souvent au cœur même d'une propriété privée. Néanmoins, si l'on définit le paysage comme le résultat d'une succession de spécialisations agricoles et de modes de valorisation traditionnels et transmis, puisque l'on y trouve une architecture caractéristique et des traces qui attestent d'une histoire ancienne, il a donc une dimension culturelle. Il constitue un patrimoine, ou plutôt plusieurs patrimoines relevant d'époques différentes. À Ligny, peuvent donc être considérés comme paysages patrimoniaux les landes encore présentes sur la commune qui évoquent l'épopée solognote de la fin du XVIIème au milieu du XIXème siècle. De même, distingue-t-on, les mosaïques présentant à la fois des terres cultivées, des près, des bois centrés autour d'un étang héritées de la Sologne du milieu du XIXème siècle au milieu du XXème siècle. Enfin, les espaces ouverts, les prés notamment, mais aussi les champs cultivés, sont aujourd'hui menacés : tout effort de les valoriser et d'y maintenir des activités économiques irait dans le sens d'une politique patrimoniale paysagère.

Le paysage est mouvant ; il exprime les mutations sociales, économiques et culturelles des sociétés qui le façonnent. Souhaiter maintenir et valoriser des paysages patrimoniaux n'est pas figer des activités et interdire leurs évolutions mais au contraire les guider afin que se transmettent une mémoire des lieux, un souvenir des hommes, une identité, qui sont les fondements du lien social et du vivre ensemble.

Bertrand Sajaloli

Le garenne se bouge

> > > JUDO CLUB DU VAL D'ARDOUX

La rentrée du Judo Club du Val d'Ardoux

Les judokas du Val d'Ardoux ont retrouvé les tatamis avec la rentrée des classes. Nous avons le plaisir d'accueillir à Ligny 24 enfants sur les deux cours du jeudi (17h30 et 18h30) : les compétiteurs habitués qui ont commencé à participer aux rencontres interclubs, les nouveaux petits ou grands qui viennent s'amuser au judo.
Cette année sportive sera marquée par 2 évènements : le changement de professeur et l'anniversaire des 20 ans du Club.
Eh oui, Olivier Sowtys, qui a débuté son enseignement dans notre club il y a 6 ans, nous quitte pour reprendre ses études et prendre la responsabilité d'un club plus important. Olivier sera remplacé pour cette fin de saison pour les cours sur Ligny et Jouy-le-Potier par Patrick Mery, judoka d'expérience puisqu'il est responsable technique au niveau du département.

Les dates à retenir pour la saison 2014 – 2015 :
14 décembre – Entraînement avec le Père Noël à Cléry Saint André
6 juin – Fête des 20 ans du club au Centre de Loisir à Jouy le Potier
14 juin – Remise des ceintures et récompenses à Jouy-le-Potier
Contact :
http://judoclubduvaldardoux.sportsregions.fr/

> > > CLUB DE GYM

Depuis septembre, les cours de gym accueillent quelques nouvelles participantes.
Nous leur souhaitons la bienvenue ainsi qu'à Florence notre nouvelle coach du lundi.
Nous remercions aussi François pour nous avoir assuré des cours ludiques et inspirés, pendant plusieurs saisons.
Cette année, les conditions des cours se définissent ainsi : Florence s'occupe des cours du lundi de 18h15 à 19h15, Roselyne anime le cours du mercredi de 20h15 à 21h15.
Il en coûte 140 euros pour 1 ou 2 cours par semaine.
Ce tarif est proportionnellement dégressif si vous vous inscrivez en cours d'année.
Vous pouvez essayer les 2 cours gratuitement.

Pour plus de renseignements vous pouvez joindre Frédérique Ayrault au 02 38 45 41 31 ou Joëlle Fonknechten au 02 38 45 49 76.

Joyeuses fêtes et bonne année 2015 à tous.

FROMAGE FERMIER DE CHEVRE DU ROVE

NAISSANCES PREVUES FIN JANVIER
réouverture courant février

RANCH DES ROVES 06 86 96 19 20
La Californie - Rte de Beaugency - Ligny le Ribault

MC Paysages
Tonte - Engazonnement - Desherbage - Débroussaillage
Taille de haies et arbustes - Plantations
Arrachage - Evacuation déchets verts
Cédric Montigny
415 chemin de la Bretèche - Ligny-le-Ribault
mc.paysages@gmail.com
06 79 10 33 89

Le garenne se bouge

> > ACAL : ASSOCIATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE LIGNOISE

Les cours de danse ont repris depuis le mardi 09 septembre 2014 avec 54 élèves réparties sur 6 cours les mardis et mercredis soirs. Les cours sont dispensés par Mlle BINIER Anaïs.
Toutes les danseuses sont licenciées à la Fédération Française de Danse agréée Jeunesse et Sports.

Comme tous les ans nous vous présentons un spectacle que toutes nos danseuses préparent avec sérieux et fierté tout au long de l'année sous la direction de leur professeur Anaïs.
Ce spectacle était une fois encore de grande qualité.
Je tiens à remercier tous les parents qui se sont rendus disponibles pour nous aider avant, pendant et après le spectacle.

Nos prochaines dates de spectacle seront les 20 et 21 juin 2014, les places seront en vente environ 3 semaines avant le spectacle et en nombre limité pour des raisons de sécurité.

Nous repartons cette année avec les cours de Zumba Fitness pour adultes depuis début septembre les mercredis soirs à la salle polyvalente.

Ce cours est dispensé par notre dynamique professeur diplômé et agréé Zumba Fitness, Mme Eugénie SIMON de retour de congé maternité !
Nous avons 35 adhérentes de tout âge qui viennent passer un agréable moment sur des rythmes latino et s'éclater dans la joie, le rire et la bonne humeur.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :
Présidente : Mme Karine OSZWALD 02.38.45.41.68 ou 06.83.86.21.10
Secrétaire : Mme Laurence BINIER 02.38.45.46.93
Trésorière : Mme Nathalie ROBERT 02.38.45.49.24

> > > ECURIES DE COURTAUDIN

Le poney- club et centre équestre de Ligny encore à l'honneur cette année !
Lors des championnats de France à Lamotte, ce sont encore deux médailles qui sont remportées par les enfants du club. La première en bronze par une équipe composée uniquement de garçons, et la seconde en or par l'équipe des 'teigneuses' : Amélie Valteau, Fanny Courtois, Sonia Couturié et Victoire Lacoste en Equifun benjamin !

D'autres bons résultats en saut d'obstacle permettent aux Ecuries Thierry Moreau de figurer et de rester au meilleur niveau régional et national !
Les compétitions organisées au club attirent toujours beaucoup de cavaliers et de spectateurs et permettent une grosse animation dans le village. Le reproche à faire est toujours au niveau des chemins de promenade qui sont de plus en plus monopolisés par les chasseurs sans partage avec les autres …

Les portes du poney-club sont ouvertes à tous, pour les visites, les promenades en main, les renseignements ou plus simplement pour regarder.

Un coup de fil au : 06 98 01 56 64
et le rendez-vous est pris !

N'oubliez pas les stages pendant les vacances scolaires : il y a en surement un qui correspond à votre niveau ou à celui de votre enfant.

Les p'tits garennes

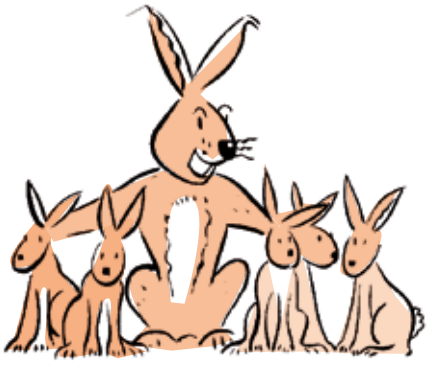

> > LE 1ER TÉLÉTHON LIGNOIS ! 5, 6 ET 7 DÉCEMBRE

A l'initiative du Club des Jeunes et de son président Kevin Emery a eu lieu le premier Téléthon de Ligny. Soutenu par la Municipalité, le projet a fédéré grand nombre des associations du village : Chorale de l'école, Garderie périscolaire, Parents d'élèves, Club des Jeunes, CAC, SHOL, Tanche solognote, USL, Judo club, Écomusée, Club fléchettes, ACAL,...

Le vendredi soir

Beaucoup de monde dès le lancement du Téléthon avec la **chorale de l'école** magistralement emmenée par Patrick Bour. S'en suit un **barbecue géant** avec andouillettes, saucisses, merguez et... frites. Pendant que chacun se restaure, la **tombola** est lancée. A gagner un ensemble « tête de lit, sommier et matelas TRECA » pour un ticket à 1€ !

Et la soirée se poursuit avec l'ouverture du **bar, gaufres et crêpes, vin chaud**... et la mise en place des **défis** : 3 vélos d'appartement. Qui fera le plus de minutes sur les vélos ?

Et pas de soirée sans musique bien sûr !

Le samedi

Cours de cuisine diététique avec Ève Marie Cabaret (une des infirmières de Ligny), l'appui du Club fléchettes et des bénévoles.

Les 75 repas concoctés ont été vendus (6€ le repas) ! Soupe de carottes au curry, goulasch de bœuf, gâteau au chocolat.

Lancement de la vente à 5€ des 200 **briques « Téléthon »** création de laTuilerie de la Bretèche.

Lancement de la vente des tickets à 2€ pour les **paniers garnis** grâce à la générosité des commerçants, auberge, boucherie, pharmacie, fleuriste...

Et la journée se poursuit : **Ventes de décorations de Noël, stand Téléthon, cours de Tai So, combat de Sumo, atelier maquillage, ventes de bracelets,...**

Et bien sûr, bar, crêpes et gaufres et soirée musicale !

Le dimanche

Livraison de viennoiseries et de journaux chez les lignois. **Vente de café, chocolat et vin chaud** !

Midi, c'est le tirage au sort de la Loterie et la désignation des gagnants des paniers garnis ! Madame le Maire et le président du club des jeunes clôturent le Téléthon 2014 autour d'un pot de l'amitié.

Le téléthon 2014 à Ligny c'est 3 130,15 euros et 50 euros de don «Un succès financier et humain! »

> > > CLUB DES JEUNES

Après une journée riche en adrénaline le 28 Juin dernier lors de notre sortie en escalade avec une dizaine de jeunes ayant gravi ses différentes parois d'escalade, nous vous avions accueillis dans nos locaux ouverts de :

Période scolaire :
mercredi et samedi 13h30 à 19h
Période de vacances :
lundi au vendredi 13h30 à 19h

Vous y retrouvez un billard, un baby-foot, un grand écran avec des consoles (PS2, Wii), un ordinateur avec internet, ainsi qu'un petit coin salon pour pouvoir discuter ou jouer ensemble à de nombreux jeux de société que nous possédons. Pour nos extérieurs, nous avons à disposition deux tables de ping pong, un terrain de « beach soccer/volley » et depuis cette année trois tables de pique-nique afin de profiter du soleil durant l'été et se retrouver autour d'un petit barbecue.

Nous remercions la mairie pour son aide envers notre association.

Le tarif reste inchangé : 4€ pour les Lignois, 5.50€ pour les extérieurs.

Le club des jeunes continue d'ouvrir ses portes à tous les jeunes du village et jeunes des villages alentours (12-25 ans) afin de permettre la rencontre et des moments de convivialité entre eux. Le local se trouve juste à côté de la caserne des pompiers, route de la Ferté Saint-Cyr.

Durant la période d'Octobre à Décembre, nous avions organisé **une quête au profit des restos du cœur bébé**. Le point de collecte se trouvait à la mairie. De nombreuses affiches furent placées chez les commerçants de notre village afin de diffuser l'information et pouvoir récolter vos dons. Grâce à vos dons, nous avons pu ramener une grande quantité de vêtement ainsi que de la nourriture. Merci à vous pour toutes ces personnes qui sont dans le besoin.

Pour le Club des Jeunes, Kevin Emery

Les p'tits garennes

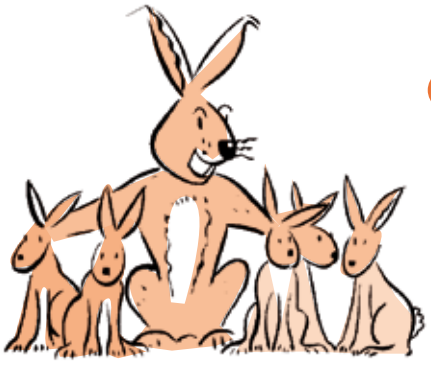

> > > GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Le 25 septembre dernier, lors de l'assemblée générale, le bureau a été mis en place comme suit :
Présidente : Anne GABORIT
Vice-présidente : Angélique JOUIN
Trésorière : Véronique NOYELLE
Trésorière adjointe : Estelle BOIVINEAU
Secrétaire : Frédérique TRAFFI-COURTOIS
Secrétaire Adjoint : William VALTEAU
Membre actif :
Nathalie ROBERT
Depuis la rentrée, en remplacement du congé parental de Vanessa Pinault, Hermance Pousse a rejoint notre équipe d'animatrices.
Durant ce trimestre, Caroline Binier, dans le cadre de ses études, a réalisé un stage à la garderie. Les animatrices ainsi que les enfants l'ont accueillie avec plaisir.
La thématique du projet éducatif pour l'année 2014-2015 proposée par les animatrices est le théâtre. Dans ce cadre, les animatrices travaillent sur des idées de saynètes, de décorations et de costumes qui permettront à nos petits Lignois de découvrir cette activité artistique.

La Garderie Périscolaire accepte les règlements par CESU.
Nous remercions la municipalité qui grâce à sa subvention nous permet d'exister.
Vous pouvez participer à notre bon fonctionnement en nous déposant des jouets, des jeux de société, des puzzles, du papier, des cassettes vidéo ou DVD de dessins animés, un poste CD, un lecteur DVD, un micro-onde, de la laine, du tissu, des pots de yaourt en verre, des bouteilles de soda vides, des capsules de café "Nespresso" vides, de la peinture d'intérieur (fin des pots non utilisés) etc... Proposez vos idées aux animatrices qui étudieront l'intérêt pour les activités.
Pour rappel la garderie est joignable au numéro de téléphone portable suivant : 07 86 53 75 32 (pendant les heures d'ouverture).

Le Bureau

Pour nous contacter, courrier :
siège social Mairie
Tél : 06 66 90 65 46
garderieligny@gmail.com

Le garenne n'oublie pas

N° SPECIAL CENTENAIRE 14 1918

> > > GUERRE 14-18 QUELQUES RAPPELS

1914, l'hécatombe, la bataille de la Marne, premier combat aérien.

Le 28 juin 1914 l'assassinat à Sarajevo de l'Archiduc François Ferdinand, héritier du trône des Habsbourg sera le prétexte de l'entrée en guerre de l'Autriche le 28 juillet. Le 31, le Reich allemand proclame "l'état de guerre" puis la mobilisation générale et déclare la guerre à la Russie. **En France, la mobilisation est fixée au dimanche 2 août.** Le 3 août, l'Allemagne déclare la guerre à la France.

Le 4 août l'Allemagne envahit le Luxembourg et la Belgique, provoquant l'entrée en guerre de la Grande-Bretagne.

Les Français pénètrent en Alsace Lorraine mais bientôt la 2eme armée est battue et entraîne dans sa retraite la 1ere armée, on se bat en Champagne, les Allemands sont à 30kms de Paris. Le général Joffre forme une 6eme armée, le gouverneur de Paris utilise les taxis pour acheminer une partie de cette armée sur la Marne, les alliés remportent une victoire et les Allemands se retranchent sur l'Aisne, la Somme, la Champagne.

Le premier combat aérien de l'histoire se déroule le 5 octobre 1914.

Les p'tits garennes

> > > ECOLE DE LIGNY LE RIBAULT

LES COLONNES DE BUREN

Nous avons tracé des traits verticaux noirs avec de larges pinceaux (des brosses) comme l'artiste Daniel Buren qui a décoré la cour du Palais Royal avec ses colonnes.

Du coup, nous avons fait une exposition sur la pelouse de l'entrée.

C'est quand même pas rien, les colonnes de Buren dans la cour de l'école à Ligny !

À LA DÉCOUVERTE DES ANIMAUX DE SOLOGNE

Le pic noir

Il peut atteindre 45cm de longueur. Il pèse 350g. Il a une touffe de plumes rouges sur la tête. Il habite les forêts de conifères et recherche sa nourriture en forant les arbres vivants ou morts. Un pic noir pond environ sept oeufs. Cet oiseau a un bec très pointu et très solide : il peut creuser rapidement dans le bois mort. Il fait son nid dans les arbres.

Le hérisson

Le hérisson est un mammifère. Sa taille est de 20 cm en moyenne. Il pèse de 1 à 3 kg. Il est insectivore. Lorsqu'il se sent menacé, le hérisson se roule en boule de façon à n'exposer que son dos, son ventre sans piquants est ainsi protégé.

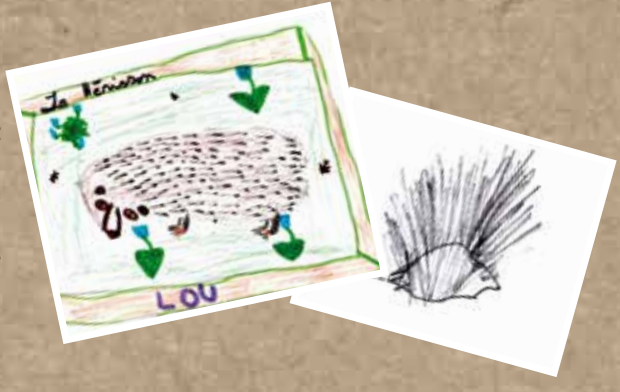

L'escargot

L'escargot est un gostéropode, sa coquille est en spirale. Grâce à elle, il peut se protéger du danger, du froid et des trop fortes chaleurs. C'est un animal dont le corps doit rester humide sinon il meurt. L'escargot peut glisser sur les terrains rugueux. Lorsqu'il sèche à l'air libre, l'escargot forme une cloison nommée épiphragme à l'entrée de sa coquille !

et tous leurs amis aussi...

Le garenne citoyen

>> FORMER LES ENFANTS AUX PREMIERS SECOURS

Depuis la réforme des nouveaux rythmes scolaires et la mise en place des activités par la commune en fin de journée, les enfants de l'école de Ligny le Ribault bénéficient d'animations centrées sur les premiers secours.

Cette année, c'est l'Unité Mobile d'Intervention de Sécurité Civile du Loiret qui assure l'initiation auprès des enfants. Trois groupes d'enfants vont avoir droit à cette formation soit les élèves du CE1 au CM2. Les autres enfants sont trop jeunes pour assimiler les gestes.

Les plus grands, les élèves de CM2, auront la possibilité de repartir avec le certificat PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau1) qui remplace l'AFPS.

Le contenu de la formation est organisé de la manière suivante :

1- Protéger : se protéger contre un danger, puis protéger les autres personnes.

2- L'alerte : choisir le service d'urgence à contacter en fonction de la situation et lui transmettre efficacement un message.

3- Étouffement : identifier l'étouffement et réaliser les gestes appropriés.

4- Hémorragie : arrêter le saignement en faisant des appuis manuels.

5- Victime inconsciente qui respire : reconnaître l'inconscience et contrôler la respiration. Placer la victime en position latérale de sécurité.

6- Victime en arrêt cardio-respiratoire : effectuer une réanimation cardio-pulmonaire en utilisant, si possible, un défibrillateur automatisé externe.

7- Les malaises : repérer des signes de gravité et interroger la victime.

8- Les traumatismes : effectuer le geste approprié pour éviter une aggravation et placer la victime dans une position d'attente.

A la fin de la formation, les enfants repartent avec une attestation.

Olivier GRUGIER adjoint au maire

Le garenne n'oublie pas

N° SPECIAL

> > > GUERRE 14-18 QUELQUES RAPPELS

1915, guerre de positions, offensive d'Artois et de Champagne, utilisation des gaz et des lance-flammes, guerre sous-marine.

Joffre déclenche le 9 mai 1915 une offensive en Artois, puis le 25 septembre en Champagne, sans résultats mais coût humain énorme !

Les gaz et les lance-flammes sont employés pour la première fois par les Allemands

La guerre sous-marine connaît un premier sommet en début d'année par le torpillage dans la Manche du cuirassé anglais "Formidable".

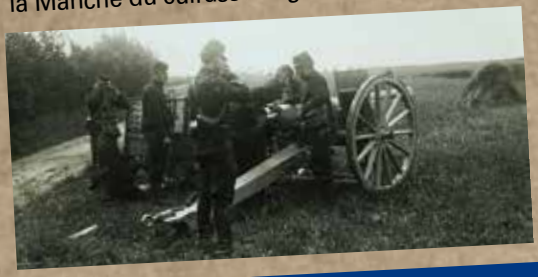

1916, guerre d'usure, Verdun, la Somme, utilisation des chars de combat.

Le 21 février 1916, les Allemands lancent une grande offensive sur un secteur calme du front, **Verdun,** le courage des poilus sauvera la place, ce sera un des sommets de la guerre d'usure, un million d'obus seront tirés par les Allemands le premier jour de l'offensive, mais ils se heurteront à un mur défensif, le massacre sera épouvantable ! Les forts de Douaumont et de Vaux seront perdus puis repris. **Verdun demeurera le symbole de cette guerre dans la mémoire des hommes.**

Le 1er juillet 1916 les alliés lancent une gigantesque offensive sur la Somme. L'offensive se poursuivra jusqu'en novembre et coûtera plus de 900 000 hommes des deux cotés.

Le Mark I, char de combat, de conception britannique et conçu par le colonel Swinton, est utilisé pour la première fois dans la somme le 15 septembre 1916.

Le garenne vous informe

> > > CARTE D'IDENTITÉ

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.
Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique.

Vous pouvez télécharger les fiches d'informations sur l'allongement de la durée de validité de la CNI traduites pour chaque pays acceptant la carte nationale d'identité comme document de voyage sur le site du ministère de l'Intérieur.

> > > COMPLEXE AQUATIQUE

Dès le 3 janvier 2015 le complexe aquatique met en place plusieurs nouveautés

- des horaires adaptés aux demandes et aux habitudes de fréquentation. Par exemple l'ouverture des espaces ludiques pendant les activités de la pause méridienne et une ouverture totalement revue le dimanche.
- de nouvelles activités le samedi matin : les bébés nageurs cohabitent avec le jardin aquatique pour occuper toute la famille ! Mais aussi de nouveaux créneaux pour les activités déjà en place.
- une évolution des tarifs : l'abonnement période et l'abonnement annuel permettent de profiter de 3 séances hebdomadaires de l'activité choisie.

Retrouvez l'intégralité des horaires d'ouverture, les plages horaires des activités ainsi que les différents tarifs sur le site www.cosson-aquatique.fr ou à l'accueil du complexe 02 38 25 15 05

> > APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE

Apprentissage anticipé de la conduite à partir de 15 ans

Il est désormais possible d'apprendre à conduire de manière anticipée dès l'âge de 15 ans en conduite accompagnée - décret n°2014-1295 du 31 octobre 2014

(ATTENTION : Certaines auto-écoles demandent l'attestation du recensement militaire. Cette attestation n'est délivrée qu'aux 16 ans du candidat. Il est donc impossible à la Mairie de fournir ce document avant cet âge.)

Qui est concerné ?

Le candidat doit être âgé de 15 ans au moins lors de l'inscription et de 17 ans et demi au moins pour présenter les épreuves pratiques du permis de conduire B.

> > PERMIS À POINTS

Services Internet relatifs aux permis de conduire

Depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site www.telepoints.info

Accès direct, en temps réel, aux places de stage dits de "récupération de points" de la région via le site www.permisapoints.fr

Liste des stages de récupération de points autour de Ligny-Le-Ribault accessible via la page www.permisapoints.fr/stage-recuperation-points-ligny-le-ribault-45240-proche.html

> > UFC-QUE CHOISIR ORLÉANS

Vous avez un litige de consommation (téléphonie, énergies nouvelles, constructions, Internet, démarchages etc.) et vous ne voyez pas très bien comment agir ou encore vous constatez que vos premières réclamations n'ont pas abouti. Dans ces différents cas, et bien d'autres, notre association peut vous aider.

L'Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir est une association à but non lucratif régie par la loi 1901. Nos conseillers, tous bénévoles, sont là pour étudier les problèmes et rechercher des solutions.

A Orléans, les permanences ont lieu les mercredis, jeudis et vendredis de 14 h 30 à 18 h.

Des permanences téléphoniques sont assurées les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 14 h 30 à 18 h. au 02 38 53 53 00. Possibilités de prises de rendez-vous au 02 38 53 53 00 pendant les permanences téléphoniques.

UFC-Que Choisir Orléans
39 rue St-Marceau – 45100 Orléans
Site : www.ufcquechoisir-orleans.org

Le Garenne bavarde

> > > SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

Cette fin d'année 2014, c'est aussi l'occasion de faire le bilan de ces six derniers mois.

• **Le stand SHLR à la Sainte-Anne** a connu le succès même si, vers 16 heures, une ondée soudaine dispersa les visiteurs, auparavant ils avaient eu le temps de goûter aux myrtilles fraîches et d'apprécier les nombreuses plantes proposées à la vente.

• **Le Jardin des écoliers** se devait de rester pimpant pendant tout l'été mais il y eut une grosse « alerte ».Les jardiniers inscrits pour les deux mois de vacances, étaient cette fois-ci, très peu nombreux, il a donc fallu «battre le rappel» et c'est une équipe renforcée par des collégiens volontaires qui a passé l'été avec nous pour qu'à la rentrée tout soit parfait. Merci à eux.

• **Au Forum des associations** organisé par la municipalité de nombreux Lignois se sont arrêtés au stand de la SHOL, avec à la clef quelques nouveaux adhérents.

• Parmi nos projets figurait l'idée d'organiser pour la 1° fois **un vide jardin d'automne**. Pour cette première expérience, de nombreux visiteurs, mais seulement trois exposants. On espère recommencer l'an prochain et avoir plus de monde…..Comme on dit : « petit à petit….. »

Cinq petites jardinières ont participé au **Salon de l'Habitat d'Orléans**. Elles sont venues y composer des bouquets en public comme elles ont l'habitude de le faire le vendredi au JDE. Elles ont réalisé leurs compositions avec un professionnalisme étonnant! Merci à elles ainsi qu'à leur famille.

Cet automne, en dehors des activités spécifiques réservées aux adhérents (art floral, journées à Courson ou à Azay le Ferron), la SHLR a organisé une **conférence à la Maison de la Brique** pour les habitants de notre village. Cette fois-ci, Jean Pierre Bureau nous a expliqué comment organiser notre jardin en créant une certaine harmonie entre les végétaux…… Et pour commencer le mois de décembre, quoi de plus festif que de réunir les associations de Ligny pour un **Téléthon** ?

Nous avons ensemble remonté le cours du 2° semestre 2014 mais ne manque-t-il rien ? Si…! **Notre assemblée générale** ! Traditionnellement en novembre, elle se déroulera cette fois-ci en 2015, **le 17 janvier** mais ceci est une autre histoire….

Victor Hugo a dit « *C'est une chose triste de penser que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas* » Vaste programme !

Passez de bonnes fêtes de fin d'année et rendez-vous le 17 janvier…. pour l'assemblée générale et échanger nos vœux pour 2015.

Françoise Raynaud

> > > RÂTELIERS À VÉLOS

Pour votre confort la municipalité a souhaité installer des râteliers à vélos.

Ils ont été mis en place au stade, à la maison médicale, au parcours de pêche, à la Maison de la Brique et sur la place de la Mairie.

Le Garenne bavarde

> > > EGLISE SAINT-MARTIN

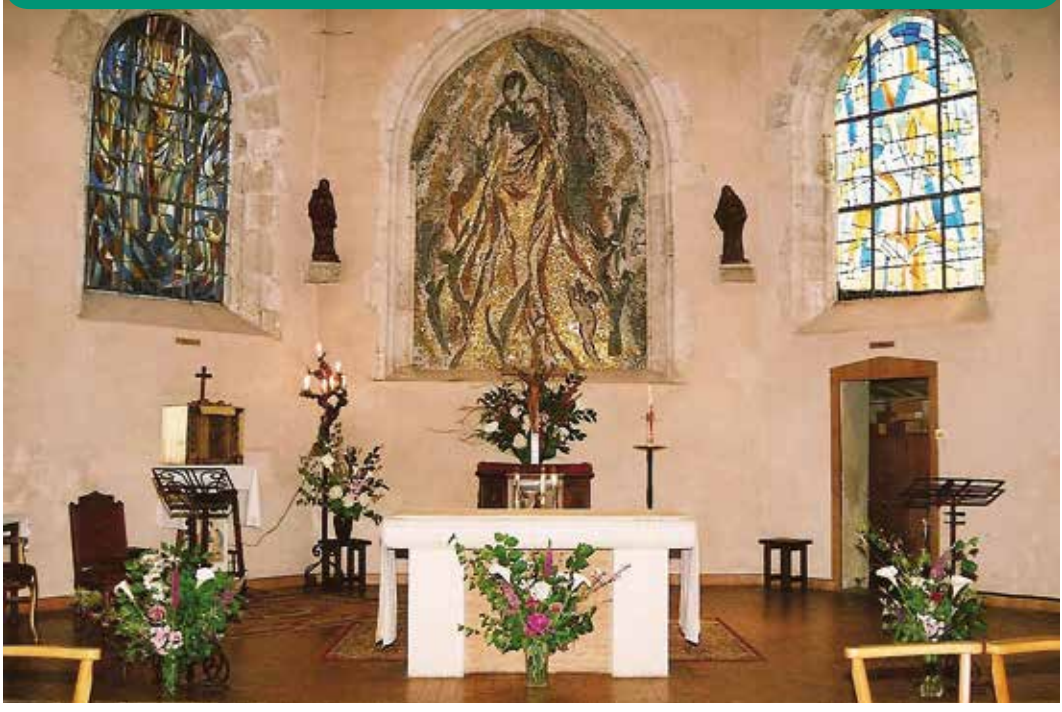

L'histoire de l'Église demeure quelque peu mystérieuse quant à la date de son édification. Néanmoins on peut affirmer que **c'est vers 1030 que fût posée la première pierre.**

A l'instar des autres églises de Sologne, elle fût énormément remaniée puisque tour à tour endommagée puis incendiée pendant la guerre de cent ans et les guerres de religion. Elle témoigne de différentes époques, depuis l'art du monarchisme à l'art moderne dit révolutionnaire.

Autrefois le cimetière était situé autour de l'église ainsi que sur la place actuelle. Des ossements ont été retrouvés devant le salon de coiffure actuel lors de l'installation de l'écoulement des eaux usées en 1968. Un secteur était réservé aux personnes non baptisées ainsi qu'à celles qui s'étaient suicidées. **Le cimetière fût transféré en son lieu actuel en 1856.**

Jusqu'au milieu du 19ème siècle, l'église possédait un porche dit aussi **caquetoire,** comme plusieurs églises de Sologne, où l'on se mettait à l'abri de la pluie ou du soleil en attendant le début des cérémonies religieuses. Il s'étendait sur toute la largeur de la façade de l'église et sur une profondeur de 2m50. Quand il a fallu procéder à l'alignement des chemins de « grandes communications » (qui devinrent plus tard les départementales D15 et D19) un problème important se posa pour passer entre l'église et l'auberge St-Jacques. Dans un premier temps la Préfecture décida que l'auberge Saint-Jacques serait rognée de 1m50, mais le maire de l'époque M. Dufaur de Pibrac, propriétaire de l'auberge et du château de la Cour réagit et proposa une autre solution : la démolition du caquetoire et d'une partie du presbytère. De là naquit un conflit entre le maire et les membres de la Fabrique qui géraient l'église et la paroisse. Le curé, l'abbé Pasquet, adressa un courrier à l'Évêque d'Orléans l'informant de la situation, espérant qu'il aurait plus de poids que lui pour intervenir auprès du Préfet. Mais le maire eut gain de cause et le caquetoire ainsi qu'une partie du presbytère furent démolis.

Depuis 1930 figurait sur la façade de l'église une plaque témoignant de l'éventuel **passage de Jeanne D'Arc à Ligny.** Suite aux nombreux documents qu'il avait rassemblés et aux vérifications très précises faites à l'Association Nationales, M. le Maire Jacques André affirma que le passage de Jeanne D'Arc eut lieu **le 28 avril 1429**. Une plaque fût alors posée sur la façade de l'église et inaugurée le 27 avril 1930.

Le 500ème anniversaire fût célébré au cours d'une fête importante, Jeanne d'arc étant personnifiée par Annette André, la fille du maire, ainsi que le 550ème en 1979 avec Sylvie Durant des Aulnois à cheval sous son armure. La plaque fut retirée lors de la rénovation de l'extérieur de l'église il y a quelques années.

Pendant la révolution, l'église fut baptisée «Temple des Défenseurs de la Patrie» avec obligation d'apposer au dessus de la porte une plaque le signalant. A Jouy c'était le «Temple de l'Agriculture», à Ardon le «le Temple du 14 juillet», à Dry le «Temple des Jeunes»…

Une anecdote concerne **le coq du clocher** qui a été victime d'une « agression » à la carabine 22LR. le 17 octobre 1977 ; le coq fut descendu pour réparation et remonté le jour même

Le Garenne bavarde

> > > EGLISE SAINT-MARTIN

par les soins de l'entreprise Urbain Fontaine de Meung sur Loire. Les ouvriers ont dû reboucher plus de 25 trous et déchirures du métal. Un jugement du Tribunal d'Orléans condamna 2 habitants de Ligny à réparer les dommages causés. L'abbé Bourgoin en avait profité pour mesurer le coq de la queue au bec, soit 0m535, et relever la date de 1783 et une signature : H. Sisse.

Autrefois l'église avait un plafond en bois, mais à cause de sa vétusté et aux dangers qu'il présentait, il fût retiré en 1965 par l'Entreprise des Charpentiers de Paris, installée à la Ferté Saint-Aubin, qui rénova toute la charpente aujourd'hui apparente.

A cette époque il y avait des bancs et non des chaises pour accueillir les fidèles. Certains près du chœur, enfermés dans des box étaient réservés à la noblesse ; devant eux, dans le chœur, se trouvaient ceux des Marguillers de la Fabrique (les personnes qui géraient les biens de l'église locale), et dans toute l'église les bancs des fidèles dont certains étaient réservés en permanence à des personnes du village.

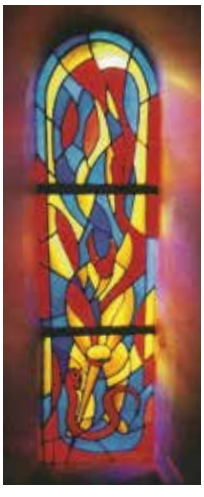

De 1702 à 1761 une dizaine de personnes des châteaux des alentours fût inhumée dans le chœur de l'église. Lors de la rénovation du sol, en 1980, des ossements furent découverts. L'abbé Bourgoin les rassembla dans une urne en y joignant une carte expliquant l'endroit où ils avaient été retrouvés et enterra cette urne à la droite de la petite porte d'entrée. Le Colonel Elie de Baudus, qui avait participé à la bataille de Watertoo en 1815 aux côtés de Napoléon, où il avait été blessé au bras, fût inhumé beaucoup plus tard dans la sacristie.

Jusqu'en1980 la chaire était en hauteur face à la petite porte d'entrée. Le prêtre y accédait par un escalier pour s'adresser à ses fidèles. Lors de la rénovation du carrelage elle a été descendue et transformée en ambon placé dans le chœur derrière l'autel. Sur cet ambon se détachent Saint-Martin, Patron de l'église, et quatre évangélistes : Saint-Jean, Saint-Marc, Saint-Matthieu, Saint-Luc.

Passons aux superbes vitraux qui sont l'œuvre des élèves de l'École Supérieure des Beaux Arts de Paris, un travail considérable et remarquable. A la base de chacun d'entre eux est indiqué le thème qu'il représente et le nom de la personne qui l'a conçu et réalisé. Le seul reproche que l'abbé Bourgoin faisait concernait les 2 vitraux situés de chaque côtés de l'église près de l'entrée principale, l'un représentant le démon et l'autre l'ange. Il aurait voulu avoir l'ange du côté du presbytère, face au soleil mais l'implantation a été faite dans le sens inverse !

Comment, enfin, ne pas remarquer cette mosaïque conçue et édifiée dans le sanctuaire de l'église par un professeur de l'École des Beaux Arts de Paris, Catherine Menu. Elle comporte 20.000 pièces de marbre, d'or et de verre, représentant Saint-Martin à cheval entrain de partager son manteau avec un pauvre. Il a fallu trois mois pour la réaliser. D'après l'abbé Bourgoin « *Pourquoi cette mosaïque ? Pour succéder à la grande croix en bois qui pendant longtemps avait remplacé une statue de la vierge jugée indigne de sa beauté* ».

Cette mosaïque fait partie de celles répertoriées dans le Loiret par le Conseil Général (une dizaine) dont la plus importante et la plus ancienne (VIème siècle) est celle de Germigny des Prés (130.000 pièces), celle de Ligny étant la plus récente, car elle fût inaugurée et bénie lors de la messe du 25 septembre 1998 en l'honneur de Saint-Martin.

L'église abrite d'autres trésors comme le chemin de croix tout autour de l'église et réalisé en pyrogravure par Monsieur Bouvier, mais également une cloche datant de 1653, classée monument historique pendant la guerre, le 19 mars 1942, pour éviter que les allemands ne la réquisitionnent afin de la refondre pour la transformer en munitions comme ce fût le cas dans beaucoup d'églises. Mais ils respectaient ce qui était monument historique !

Un magnifique et impressionnant mécanisme d'horloge a passé plus d'un siècle dans le clocher, de 1887 à 1991, pour afficher l'heure au cadran situé sur la façade de l'église et pour sonner les heures, jour et nuit. Il est venu se reposer au Musée où il fonctionne toujours lors des visites. Il était relié à des poids par câbles qui le faisaient fonctionner grâce au Garde Champêtre qui remontait les poids toutes les semaines par 120 tours de manivelle.

Rendez-vous dans les prochaines gibelottes pour tout savoir sur la Mairie, les écoles,... !

Bernard Le Breton

Le garenne vous informe

> > DECHETERIE

Jetons moins et trions plus..

Faire le geste de tri au quotidien contribue à préserver les réserves naturelles et à réaliser des économies d'énergie considérables.

La déchetterie

Denis Chery et Philippe Lablée, les « Gardiens titulaires », vous ouvrent la déchetterie le lundi et le mercredi de 10h à 12 h et le samedi de 9h à 12h.

Peuvent y être déposés : le tout venant, les déchets verts, les gravats, les ferrailles, les cartons, les huiles de vidange, les piles et batteries, les déchets toxiques,...

Ce que je peux mettre :

CONTENEUR À VERRES
Verre d'emballage vide (bouteilles, bocaux) sans bouchon, ni capsule, ni fermeture métallique. Sont exclus vitrage, pare-brise, pot de verre, assiette, céramique….

CONTENEUR À PAPIERS
Journaux, revues, annuaires, prospectus. Sont exclus les papiers peints, papiers d'emballage alimentaire ou tout autre papier souillé.

CONTENEUR À HUILES MINÉRALES
Huile de vidange, ou autres huiles minérales. Sont exclus les huiles ménagères et autres graisses liquides.

CONTENEUR À BATTERIES
Batteries automobiles ou motos, avec ou sans acide. Sont exclus les batteries pour les lampes d'éclairage.

CONTENEUR À PILES
Piles plates, piles boutons, piles bâtons ;

BENNE À VÉGÉTAUX
Branches d'élagage de diamètre inférieur à 12cm et longueur maximum 50cm (sinon les mettre dans la benne à tout venant), tailles des haies, des gazons, feuilles, déchets divers d'origine végétale. Les sacs plastiques ou tous autres emballages devront être déposés dans la benne à tout-venant.

BENNE À FERRAILLES
Vélos, mobiliers divers de composition à dominante métallique, métaux non ferreux.

BENNE À CARTONS
Cartons d'emballage, non souillés, cartonnettes. Sont exclus les emballages en plastique, mousse, polystyrène.

BENNE À GRAVATS
Déchets de démolition, terre et pierre. Sont exclus le placoplâtre et le plâtre, les tuyaux en plastique, les bois et pointes.

BENNE À TOUT-VENANT
Tous les déchets n'appartenant pas aux catégories précédentes. **SAUF :**

- les ordures ménagères qui font l'objet d'un ramassage ordinaire
- les cadavres d'animaux, les déchets organiques putrides
- les carcasses de véhicules, les pneus* **(à ramener chez les revendeurs)**
- les engins explosifs ou dangereux, les produits radioactifs
- les peintures, vernis, diluants, mastic…..
- Les pneus peuvent aussi être déposés à la déchetterie de Saint-Ay : propres, sans moisissure, secs, sans chambre ni jante et entiers (non découpés) ; pas de pneus de camion, tracteur ou vélo.

CONTAINER À CAPSULES USAGÉES NESPRESSO

CONTAINER À CARTOUCHES D'ENCRE USAGÉES

Les déchets toxiques

Vous pouvez désormais déposer vos déchets toxiques aux heures d'ouverture de la déchetterie.

LISTE DES DÉCHETS TOXIQUES ACCEPTÉS :

Bidons de pétrole ou d'huile de vidange
Filtres à huile — Flacons d'acide
Pots de peinture — Flacons white-spirit
Ampoules et néons
Produits phytosanitaires
Radiographies médicales

Collecte des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)

Certaines pharmacies dont celle de Ligny collectent les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI).

RAPPEL :Il est interdit de fumer sur le site de la déchetterie.
La vitesse est limitée à 20km/h.

Denis Cherry, Philippe Lablée, Michèle Cormery

Les p'tits garennes

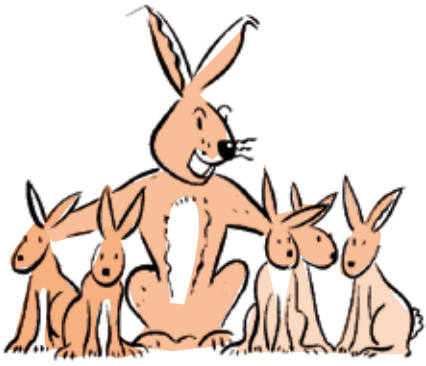

> > > L'APEEP

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, Mmes Carla Bento Costa, Celine Amahdar et Sandie Brassart sont parties vers de nouvelles aventures. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour tout le travail accompli et pour tous les moments de joie apportés aux enfants de l'École.

Un nouveau bureau a été élu avec Sophie Peant présidente, Julie Bolinet vice-présidente, Julie Gaillard trésorière, Céline Jacquet secrétaire et Cécile Chaucot secrétaire adjointe.

Nouveauté, cette année, nous participons au **Téléthon** (Projet du Village initié par le club des Jeunes) avec un **Atelier Maquillage** pour le plaisir des enfants, super–héros et princesses garantis !!!

Ensuite, la **fête de Noël** viendra rapidement le vendredi 12 Décembre. Nous accueillerons **Amédée Bricolo** pour un sympathique spectacle, qui nous fera patienter jusqu'à la venue du Père Noël et de sa hotte remplie de cadeaux et de gourmandises.

Cette année, nous retrouverons les créations artistiques de nos enfants sur des Mugs (une idée cadeau…) les enfants ont travaillé par classe à cet effet, et surprise, le personnel de l'école nous en a préparé un aussi. Merci à tous pour vos commandes.

Rendez-vous ensuite le **15 février** pour notre traditionnel **loto** avec toujours de très jolis lots, nous vous y attendons toujours aussi nombreux. C'est vous et vos participations qui nous permettent d'apporter de la joie aux enfants et d'aider l'école dans ses projets.

MERCI
A Vous qui nous aidez lors des manifestations
Aux familles pour leurs cotisations
Aux dons des artisans et commerçants du village
Aux contributions des Lignois et Lignoises
Et bien entendu, à Mme le Maire et son équipe pour son soutien actif.

A travers nous, ce sont les enfants et l'école qui vous disent MERCI.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous. Meilleurs vœux pour l'année 2015.

La Présidente et son équipe

Le garenne n'oublie pas

N° SPECIAL CENTENAIRE 14 918

> > > GUERRE 14-18 QUELQUES RAPPELS

1917, le Chemin des Dames, les mutineries, entrée en guerre des Américains.

L'offensive du **Chemin des Dames** a lieu le 07 avril 1917, ce sera un cinglant échec. L'offensive est quand même relancée le 05 mai, en 1 mois 140 000 hommes auront été anéantis.

Les États-Unis entrent en guerre le 06 avril 1917.

Tous ces espoirs déçus entraînent une baisse de moral sans précédent. Des mutineries éclatent. Les tueries, les ordres inconséquents, font que dans certains régiments les soldats refusent d'obéir. Les Britanniques sont également touchés. La nourriture est améliorée, les attaques inutiles cessent, mais des mesures répressives sont mises en œuvre et 55 condamnés seront fusillés. Georges Clemenceau arrive à la présidence du conseil et visite le front.

1918, dernières offensives allemandes, la contre attaque des alliés, deuxième bataille de la Marne.

Le front Russe s'étant effondré les Allemands font revenir de l'est d'importantes troupes.

Le 21 mars l'offensive allemande est déclenchée, les Britanniques battent en retraite, mais les alliés parlent d'une seule voix et celle-ci est française, l'attaque allemande cesse le 5 avril, le 27 mai les Allemands reprennent le Chemin des Dames, les Français reculent, leur adversaire franchit la Marne, Paris est bombardé par la "Grosse Bertha" ; Les troupes allemandes sont à nouveau contenues ; le 15 juillet les Allemands ont prévu une dernière offensive, elle sera enrayée et suivie d'une contre-attaque dès le 18 juillet, **les Français remportent la deuxième bataille de la Marne, les puissances centrales ont perdu la guerre…**

Le 11 novembre à 11h l'armistice est signé à Rethondes dans le wagon du maréchal Foch.

Avec l'aimable autorisation de Jean-Michel et Cédric - www.premiere-guerre-mondiale-1914-1918.com

Le garenne solidaire

> > > QU'EST-CE QUE LE VIRUS EBOLA ?

FIÈVRE HÉMORRAGIQUE VIRALE À VIRUS EBOLA

Le virus Ébola appartient à la famille des filovirus. Il a été identifié pour la première fois en 1976 au Soudan. La létalité des infections à virus Ebola, c'est-à-dire le nombre de décès parmi les personnes malades, est importante : elle varie entre 50 et 90% selon les épidémies et les pays. Dans l'épidémie actuelle en Afrique de l'ouest, 56% des patients infectés recensés sont décédés (données OMS au 23 juillet 2014). filoviridés (filovirus)

Le virus Ébola se transmet à l'homme après des contacts avec du sang et des organes ou des fluides corporels d'animaux sauvages infectés présents en Afrique (chauve-souris, singes, lors de la consommation de viande de brousse ou du dépeçage…etc.) et peut se propager ensuite dans les populations par transmission interhumaine

Signes de la contamination humaine

Le risque de transmission interhumaine est faible dans les premières phases de la maladie. Il augmente lors de l'aggravation de la maladie. La Fièvre Hémorragique Virale (FHV) à virus Ébola est une maladie virale aiguë se caractérisant,

1ère phase : par des symptômes non spécifiques de type pseudo-grippaux, se caractérise par une soudaine montée de fièvre accompagnée d'asthénie, de myalgies, de céphalées ainsi que de maux de gorge. La durée d'incubation (le temps écoulé entre la contamination et l'apparition des symptômes) varie de 2 à 21 jours avec une moyenne de 8 jours. La personne n'est pas contagieuse et peut se déplacer sans risque pour l'entourage (voyage aérien, train, tram, etc..).

2ème phase : apparition brutale d'une fièvre supérieure à 38°5 C, une faiblesse intense, des douleurs musculaires, des maux de tête et une irritation de la gorge. Ces symptômes varient de 2 à 4 jours (la personne est contagieuse).

3ème phase : Ces symptômes peuvent être suivis de vomissements, de diarrhées, d'éruptions cutanées, d'insuffisance rénale et hépatique et dans certains cas, des symptômes hémorragiques caractérisés par des hémorragies internes et externes. Ces symptômes pouvant conduire à un tableau de défaillance multiviscérale et au décès du patient, ce d'autant qu'il n'existe aucun traitement spécifique contre cette infection.

L'excrétion du virus, c'est-à-dire la période pendant laquelle une personne infectée peut transmettre la maladie débute avec l'apparition des premiers symptômes. La transmission s'effectue par contact direct avec les liquides corporels (sang, sperme, excrétions, salive, sueur) d'une personne infectée, y compris au contact de surfaces souillées par ces liquides. Aussi longtemps qu'ils présentent des symptômes (en particulier la fièvre), les patients peuvent transmettre le virus. Le sperme peut continuer de transmettre le virus jusqu'à 7 semaines après la guérison clinique.

Dispositifs de surveillance mis en place en France

Les fièvres hémorragiques africaines, dont les infections à virus Ebola, sont des maladies à déclaration obligatoire. La surveillance renforcée repose sur les définitions de cas suspects, possibles et confirmés. Les cas suspects, dès leur identification par un médecin, doivent être notifiés par téléphone à l'ARS (Agence régionale de santé). En fonction de leurs expositions à risque, l'InVS (Institut National de Veille Sanitaire) classe immédiatement les cas, en cas exclus (si aucune exposition à risque n'est retrouvée) ou en cas possible (si une ou plusieurs expositions à risque sont retrouvées ou si le patient présente une forme clinique grave compatible avec une fièvre hémorragique virale à virus Ebola sans évaluation possible des expositions à risque).

Si un cas est classé comme exclu, la suspicion d'infection par le virus Ebola est alors écartée, et la personne malade peut être prise en charge normalement. De nombreuses autres pathologies peuvent être responsables de fièvre au retour d'un voyage en Afrique (paludisme, méningite bactérienne, etc.) et doivent rapidement être diagnostiquées et traitées.

Si un cas est classé comme possible, la personne malade est transférée vers un ESR (Etablissement de Soins de Référence) (Pour le Loiret, ce sera l'hôpital de Rouen) permettant sa prise en charge dans les meilleures conditions spécifiques afin d'assurer les soins nécessaires et la sécurité de l'équipe médicale spécialisée, des prélèvements sanguins sont alors adressés au CNR (Centre National de Référence pour virus Ebola, situé à Lyon) pour établir ou écarter le diagnostic d'infection à virus Ebola.

Le patient est classé en cas confirmé, si le CNR confirme le diagnostic d'infection par le virus Ebola. Toutes les personnes ayant eu des contacts directs avec elle depuis l'apparition des symptômes font alors l'objet d'une surveillance pendant 21 jours après le dernier contact.

En conclusion

L'aggravation rapide de l'état d'une personne malade conduit très rapidement à son hospitalisation, ce qui rend très improbable l'hypothèse que cette personne continue à mener des activités normales telles que se rendre à son travail ou fréquenter un lieu public. Dès lors, le risque de transmission concerne surtout le personnel soignant en charge du patient, et le cas échéant les membres de son entourage familial qui auraient pris soin de lui lorsqu'il était symptomatique avant son hospitalisation, lors de soins funéraires ou d'inhumation.

En France, les ressources hospitalières disponibles et la formation des personnels permettent de prendre en charge des patients requérant un isolement et des précautions de contact au quotidien.

Pour tout renseignement, un seul numéro à composer, le SAMU, tel : 15

Marc VALLICCIONI

Le garenne citoyen

>> CAMBRIOLAGES

Qui se cache derrière votre vendeur de calendrier ?

Voici quelques conseils pour ne pas tomber dans le piège des tentatives d'arnaque :

- vous connaissez votre facteur : si vous voyez que son nouveau remplaçant sonne à votre porte pour vendre un calendrier, demandez-vous si vous avez affaire à la bonne personne;
- en cas de doute, demandez toujours une carte professionnelle et ne laissez pas entrer un inconnu chez vous malgré le froid. Des cambrioleurs pourraient en profiter pour faire du repérage;
- Signalez toute présence suspecte à la gendarmerie. Votre appel permettra aux gendarmes de faire une patrouille dans votre secteur, et de prévenir une tentative d'arnaque;
- Un reçu doit vous être fourni;
- Ne donnez pas aux vendeurs de calendriers la sensation que vous vivez seul ;
- Relayez ces quelques conseils auprès des personnes âgées et/ou isolées qui sont plus vulnérables face à ces tentatives d'arnaque;
- Attention, les malfaiteurs peuvent même envoyer des enfants pour vous attendrir !

Adhérez a l'application smartphone gratuite « stop cambriolages »

Cette application permet de **diffuser des alertes en temps réel pour prévenir la population de phénomènes ou de situations contre lesquels elle pourrait se prémunir. Ces alertes sont transmises sous forme de notification en mode « push». Chaque utilisateur pourra désormais recevoir gratuitement et sans aucune forme d'abonnement les alertes diffusées par la gendarmerie de son département.**

L'application « stop cambriolages » est disponible gratuitement sur les plates-formes de téléchargement réservées aux smartphones :

- pour la marque Apple : rendez-vous sur l'Apple store
- pour toutes les autres marques fonctionnant sous le système Androïd (version minimum 4.0), rendez-vous sur le Play store.

Une fois l'application téléchargée, il suffit de se rendre à la page de personnalisation et inscrire le numéro de département « 45 - Loiret » et cocher la case « j'accepte de recevoir les notifications ».

Numéros utiles

Vous êtes victime d'un cambriolage ?
composez le 17 ou le 112
- Opposition carte bancaire : 0 892 705 705
- Opposition chéquier : 0 892 68 32 08
- Téléphones portables volés :
• SFR : 10 23
• Orange : 0 800 100 740
• Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

État civil

> > > BIENVENUE AUX BÉBÉS !

Le 27 juin 2014	***Andréa*** Audrey LACOTTE ZELKO
Le 11 juillet 2014	***Azilis*** Juliette Joséphine Marie VAN HILLE
Le 02 août 2014	***Diane*** Marie Rose TRICQUENEAUX
Le 12 août 2014	***Julia*** Magalie GAUTIER
Le 10 septembre 2014	***Valentin*** Corentin Robin GIET
Le 21 septembre 2014	***Sélénia*** Laura Danièle COCHON
Le 15 novembre 2014	***Milo*** Michel Allan NEUKE

> > > FÉLICITATIONS AUX MARIÉS !

Le 12 juillet 2014	Pascal BONNET et Marie CHRISTOFEUL
Le 08 septembre 2014	Gabriel ROGIN et Françoise MARRIÉ
Le 27 septembre 2014	Pascal COEUGNET et Christelle ANTOINE

> > > ILS NOUS ONT QUITTÉS

Le 21 août 2014	Maurice DAUVERGNE

Bienvenue à Ligny

> > > AUX NOUVEAUX HABITANTS

(toutes nos excuses pour les oubliés des précédentes Gibelottes)

Mme et M. François TRICQUENEAUX
Vieux Maison

Mme et M. Philippe HEURTEAU
74, rue du Pré Saint-Maur

Melle Anaïs BINIER et M. Renaud POUSSIN
301, rue Gérard de Fontenay

Mme Sabine CAMY et M. Damien RAFFARD
65, rue du Général Leclerc

Mme Michelle FOSSARD
286, allée des Pins

Mme Charline RIGAUT et M. Matthias GONNORD – 5, rue Gérard de Fontenay

Mme Nathalie SAUGER
248, rue César Finance

Nathalie DABAUGE Yves
Les 3 Chênes La Californie

Mme MOURIN - 298, route d'Yvoy le Marron

Mme DESIRÉ et Monsieur PINAUD
49, rue du Pré Saint-Maur

Mme Sylvie WEISS et M. Mickaël DUCLOS
23, le Clos des Muids

M. Loïc AVISSE
150, rue Gérard de Fontenay

Mme Christiane DOISNEAU
20, rue Gérard de Fontenay

Mme Brigitte CUSSET et M. Gaston GREGOIRE – La Cabane La Crimée

Mme Christine LEVEAU
507, rue du Général Leclerc

M. Baptiste GUILLAUMAT
62, rue Gérard de Fontenay

Mme Nolwenn GUILLOU et M. Sylvain MANDIN – Bois Ribault

Mme Francine BELIN – La Petite Coure
Route de Jouy

Mme Liberta et M. Jack ACORI
43, rue Gérard de Fontenay

Mme et M. Yves DEBAUGE
Les 3 Chênes La Californie

M. Valentin DRUART-GLORIEUX
190, rue César Finance

M. François-Xavier BEAUGEARD
51, rue César Finance

Pharmacies

> > > PHARMACIES DE GARDE 2015

JANVIER

Du 3 au 9	Gimeno
Du 10 au 16	Vouzon
Du 17 au 23	DUDAL
Du 24 au 30	Cabirou
du 31 au 6/02	Sologne

FEVRIER

Du 7 au 13	Cambier
Du 14 au 20	Vasseur
Du 21 au 27	De Bigault
Du 28 au 06/03	Gimeno

MARS

Du 7 au 13	Bardon
Du 14 au 20	Petit Colin Du
21 au 27	Lembo
Du 27 au 03/04	Beuvron

AVRIL

Du 4 au 10	Cabirou
Du 11 au 17	Vasseur
Du 18 au 24	Cambier
Du 25 au 29	DUDAL
Du 30 au 01/05	Lembo

MAI

Du 2 au 7	Bardon
Du 7 au 8	Beuvron
Du 9 au 13	De Bigault
Du 14 au 15	Gimeno
Du 16 au 22	Bardon
Du 23 au 29	Petit Colin
Du 30 au 05/06	Vouzon

JUIN

Du 6 au 12	Sologne
Du 13 au 19	Cambier
Du 20 au 26	Gimeno
Du 27 au 03/07	Sologne

JUILLET

Du 4 au 10	Beuvron
Du 11 au 13	Lembo
Du 14 au 17	Bardon
Du 18 au 24	Hôtel de Ville
Du 25 au 31	DUDAL

POUR CONNAÎTRE LA PHARMACIE DE GARDE LA PLUS PROCHE, APPELER LE 3237

TRANSPORTS FRANCHET

TRANSPORTS TOUTES DISTANCES

Service régulier
« bassin Marennes-Oléron ➜➜
➜➜ M.I.N. Rungis »

"La Détourne" - 45240 Ligny-le-Ribault
Tél. 02 38 45 42 32 - Fax. 02 38 45 45 89

PHARMACIE
DUDAL

400, RUE DU GÉNÉRAL LECLERC
45240 LIGNY-LE-RIBAULT

TÉL. 02 38.45.42.38
FAX. 09 70 32 19 42
pharmacie.dudal@orange.fr

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H À 12H ET DE 14H À 19H
SAMEDI DE 9H À 12H ET DE 14H À 17H

> > > PHARMACIES

Pharmacie Catherine André
27, rue Henri de Geoffre
41210 Neung sur Beuvron
tel : 02 54 83 62 26
fax : 02 54 83 67 59
pharmacieandre@offisecure.com

Pharmacie Jacques Bardon
7, place R. Mottu
41600 Chaumont sur Tharonne
tel : 02 54 88 54 50
fax : 02 54 88 66 34
pharmacie.jacquesbardon@orange.fr

Pharmacie du Beuvron
Jean-Do et Virginie Tailhan
34, avenue de l'Hôtel de Ville
41600 Lamotte Beuvron
tel: 05 54 88 03 31
fax : 02 54 88 66 03
pharmacie.tailhan@offisecure.com

Pharmacie Dominique Cabirou
146, place de l 'église
45240 Marcilly en Villette
tel : 02 38 76 11 77
fax : 02 38 76 18 30
pharmacie.cabirou@cegetel.net

Pharmacie Isabelle Cambier
65, rte d'Orléans
45370 Jouy le Potier
tel : 02 38 45 38 41
fax : 02 38 45 38 47

Pharmacie Aurélie Dudal
400, rue du Général Leclerc
45240 Ligny le Ribault
tel : 02 38 45 42 38
fax : 09 70 32 19 42
pharmacie.dudal@orange.fr

Pharmacie Béatrice Gimeno
place de l'église - 41210 St Viâtre
tel : 02 54 88 92 22
fax : 02 54 88 43 74
gimeno_bea@orange.fr

Pharmacie de l'Hotel de Ville
Vincent Guyot
Place de l'Hotel de Ville
41600 Lamotte Beuvron
tel : 02 54 88 00 09
fax : 02 54 88 54 69
pharmacieguyot@yahoo.fr

Pharmacie Nicole Lembo
158, rue du Général Leclerc
45240 La Ferté Saint Aubin
tel : 02 38 76 67 28
fax : 02 38 64 88 26
pharmalembo@offisecure.com

Pharmacie Petitcollin
17, avenue de Paris
41300 Nouan le Fuzelier
tel : 02 54 88 72 26
fax : 02 54 88 98 22
quinou@aol,com

Pharmacie de Sologne
Valérie Boissay
46, rue du Général Leclerc
45240 La Ferté Saint Aubin
tel : 02 38 76 50 42
fax : 09 70 82 21 38
pharmacie.sologne@offisecure.com

Pharmacie Vouzon
36, rue Grande rue
41600 Vouzon
tel : 02 54 88 48 83
et 09 65 03 94 79
pharmacie.ulrich@orange.fr

Pharmacie Didier et Anne Vasseur
52, rue du Général Leclerc
45240 La Ferté Saint Aubin
tel : 02 38 76 56 02
fax : 02 38 64 87 45
pharm.vasseur@offisecure.com

RAPPEL : les gardes débutent à 17 heures le samedi et se terminent à 17 heures le samedi suivant.

CALENDRIER DES FETES 2015

JANVIER

- **Jeudi 8** Ciné Sologne
- **Vendredi 9** Vœux du Maire
- **Samedi 10** Distribution des colis des Ainés
- **Samedi 10** Les Aviculteurs de Sologne - AG
- **Samedi 17** SHOL – AG
- **Vendredi 30** Ecomusée – AG

FÉVRIER

- **Jeudi 5** Ciné Sologne
- **Samedi 7** USL - Soirée Moules/Frites
- **Dimanche 15** APEEP - Loto

MARS

- **Jeudi 5** Ciné Sologne
- **Samedi 7** La Tanche Solognote Potée
- **Jeudi 19** Cérémonie du 19 mars FNACA
- **Samedi 28** SHOL - AG Départementale
- **Samedi 28 & Dim. 29** Caméléon – Exposition de costumes (Maison de la Brique)

AVRIL

- **Jeudi 2** Ciné Sologne
- **Samedi 11** C.A.C. - Théâtre
- **Dimanche 12** Caméléon - Vide Grenier
- **Samedi 18 & Dim.19** Lâcher de Truites
- **Dimanche 19** C.A.C. - Marche pour tous
- **Jeudi 23** Repas des Ainés
- **Dimanche 26** Déportés

MAI

- **Jeudi 7** Ciné Sologne
- **Vendredi 8** Cérémonie du 8 mai 1945
- **Vendredi 15** Club de Gym - AG
- **Samedi 30** Fête du Cosson

JUIN

- **Dimanche 7** C.A.C. - Tournoi de Boules (Ecole)
- **Jeudi 18** Cérémonie Appel du 18 juin 1940
- **Vendredi 19** Judo Club – AG
- **Samedi 20 & Dim. 21** ACAL -Spectacle de Danse
- **Vendredi 26 ou Samedi 27** Kermesse Ecole

JUILLET

- **Tout le mois** Exposition "Mémoires Lignoises" (Maison de la Brique)
- **Lundi 13** Fête du 14 Juillet Retraite aux Flambeaux
- **Mardi 14** Défilé – vin d'honneur
- **Samedi 25 & Dim. 26** C.A.C. - Sainte-Anne

AOÛT

- **Tout le mois** Exposition "Mémoires Lignoises" (Maison de la Brique)
- **Samedi 22** Cérémonie du 22 Août (La Détourne)
- **Samedi 29** Randonnée Nocturne

SEPTEMBRE

- **Samedi 5** Forum des Associations
- **Dimanche 6** C.A.C. - Ball Trap
- **Vendredi 11** USL – AG
- **Jeudi 24** E.P.L.R. - Nuits du cerf
- **Samedi 26** E.P.L.R. – Nuits du cerf
- **Dimanche 27** SHOL - Vide Jardin

OCTOBRE

- **Jeudi 8** Ciné Sologne
- **Vendredi 9** C.A.C. – AG
- **Vendredi 30** La Tanche Solognote - AG

NOVEMBRE

- **Jeudi 5** Ciné Sologne
- **Dimanche 8** Caméléon Puce des couturières
- **Mercredi 11** Cérémonie du 11 novembre
- **Samedi 21** Amicale des Sapeurs Pompiers Volontaires Sainte-Barbe
- **Samedi 28** SHOL - AG
- **Dimanche 29** Orléans Cyclo Touriste Marche du Loiret
- **Samedi 28 & Dim. 29** Marché de créateurs Djangon Barani (Maison de la Brique)

DÉCEMBRE

- **Jeudi 3** Ciné Sologne
- **Vendredi 18** Noël Ecole
- **Jeudi 31** C.A.C. - Réveillon

AG = Assemblée Générale - SP : Salle Polyvalente

Le garenne citoyen

>> L'INFOLETTRE DE LA COMMUNE

L'infolettre c'est quoi ?

Une infolettre (ou newsletter) est un document d'information envoyé de manière périodique par courrier électronique à une liste de diffusion regroupant l'ensemble des personnes qui y sont inscrites.
L'infolettre de la commune de Ligny a donc pour but d'informer par mail les Lignois inscrits à la liste de diffusion des manifestations du village ou toute information d'intérêt général qui peut être utile.
Elle permet une information rapide et réactive de tous les Lignois inscrits et colle au plus près à l'actualité de notre commune : manifestations, cambriolages, coupures EDF à venir, etc…

L'évolution de l'infolettre

Les infos lettres de la commune sont mises en place depuis le 16 février 2011.
Depuis son lancement en 2011, ce n'est pas moins de 151 infolettres qui ont été envoyées aux Lignois inscrits à la liste de diffusion dont 82 depuis les élections du 23 mars 2014 et l'arrivée de la nouvelle équipe municipale.
Une refonte graphique de l'infolettre est prévue pour 2015 afin de rendre l'interface plus attirante.

Comment s'inscrire à l'infolettre ?

Pour s'inscrire à la liste de diffusion de l'infolettre et ainsi recevoir l'infolettre de la commune c'est très simple et complètement gratuit :
Vous devez vous rendre sur la page d'accueil du site internet de la commune de Ligny (www.lignyleribault.fr) et cliquez sur « infolettres » qui se trouve en bas à droite de la page d'accueil sur un fond rose.
Vous devez ensuite remplir le formulaire d'inscription en renseignant votre nom et votre adresse mail et cliquez sur sauvegarder.

Pour la commission communication, Jérémy Glorian

TOUT FAIRE MATERIAUX

GAGNEZ EN SAVOIR-FAIRE

• TOUT CONSTRUIRE • TOUT AMÉNAGER •
• TOUT RÉNOVER •

DEPOMAT

55, rue Basse
45240 LA FERTÉ-SAINT-AUBIN
TÉL. 02 38 76 50 64

TRAVAUX NEUFS
RENOVATION

AUBINEAU

Agrandissement - Ravalement
Carrelage - Clôture - Garage
Cheminée - Terrasse - Fenêtre PVC

55, rue Basse
45240 LA FERTÉ-SAINT-AUBIN

TÉL. 02 38 76 50 64
FAX 02 38 64 65 25

CHAUFFAGE

LP. CHAUFFAGE

INSTALLATION ET ENTRETIEN
GAZ & FIOUL
POMPES A CHALEUR
PLANCHERS CHAUFFANTS,
INSTALLATIONS SOLAIRES.
DEPANNAGE – RAMONAGE

vente de chaudières
(devis gratuit)

PLOMBERIES - SANITAIRES
SALLES DE BAIN, BALNEOS
ET TOUS HANDICAPS

Tél. 02 38 45 49 27
02 38 44 43 13

LIGNY-LE-RIBAULT - BAULE

Les Ecuries
Thierry Moreau

PONEY-CLUB,
CENTRE ÉQUESTRE

Promenade en main dès 3 ans, passage des examens fédéraux, cours hebdomadaires et stages tous niveaux.

Route de Villeny
LIGNY LE RIBAULT
Tél : 06 98 01 56 64

CREDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE

Une équipe de conseillers à vos côtés
pour tous vos projets :
Financements, assurances, placements ...

Agence de La Ferté St Aubin
53, avenue Maréchal Leclerc

0 978 978 978 *

CENTRE LOIRE

Le bon sens
a de l'avenir

* numéro non surtaxé prix d'un appel local du lundi au vendredi de 8h à 19h, le samedi jusqu'à 17h

06 19 66 88 88
SOLOGNE SANIT LOC

Location de sanitaires et douches mobiles autonomes
différentes gammes : standard, luxe, personnes à mobilité réduite, urinoirs et douches.

Vidanges fosses septiques
(selon contenance), bacs à graisses, furetage canalisations et gouttières...

Intervention rapide et soignée

Installation et traitement respectueux de l'environnement

SOLOGNE SANIT LOC - Christophe GABORIT
La Crimée LIGNY LE RIBAULT

06 19 66 88 88
ou 02 34 32 49 61
sanitloc@sfr.fr www.sanitloc.com

Pompes funèbres Marbrerie

CATON
Une famille au service des familles

Organisation complète d'obsèques
Contrat prévoyance Obsèques
Tous travaux de cimetière
Grand choix d'articles funéraires

Plus de 200
Monuments en stock
sur le Loiret

LA FERTE SAINT AUBIN
36 Rue du Général Leclerc
7j/7 ☎ 02 38 76 67 67 24h/24
hab:02.45.18

*** SARL AMBULANCE ***
VSL - TAXI DE VILLENY
Tél. 02 54 83 71 00
ou 02 54 98 34 00

TAXIS DE LIGNY-LE-RIBAULT :
Tél. 02 38 45 46 33

Mr. et Mme JOLLY

URGENCES - HOSPITALISATION
CONSULTATION - KINÉSITHÉRAPIE
RADIOTHÉRAPIE - DIALYSES
CONTRÔLE MÉDICAL

24H/24H

Marceau à l'écoute

CENTRE DE PLACEMENT IMMÉDIAT DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE
SERVICE ÉDUCATIF JUDICIAIRE RECHERCHE
Familles d'accueil implantées dans le sud et le sud-est de l'agglomération orléanaise et à Orléans pour recevoir des adolescents en difficulté le week-end et aux petites vacances.
38, rue de la Jeunesse - 45650 SAINT-JEAN-LE-BLANC - Tél. 02 38 56 99 90

"VIVRE EN BONS VOISINS, C'EST L'AFFAIRE DE CHACUN"

Pour vivre en bonne intelligence, respectons quelques règles simples !

Le bruit

Par arrêté préfectoral, les horaires autorisés pour les travaux bruyants tels que tonte, travaux de jardins, bricolage,etc... sont :
du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30
le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les chiens

La divagation des chiens les nuisances sonores provoquées par les aboiements intempestifs, les déjections sont autant de sources du mécontentement de certains de nos concitoyens.

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal sur la voie publique, y compris sur les espaces verts.

L'élagage

L'élagage des haies est obligatoire, qu'elles bordent le domaine public ou privé. Chaque occupant (propriétaire ou locataire) est tenu de couper arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées régulièrement, de façon à ne gêner ni le passage des piétons, ni la signalisation routière. **La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée en cas d'accident.**

Utilisation du domaine public communal

Si pour effectuer des travaux vous devez utiliser le trottoir ou barrer partiellement la chaussée, même temporairement, il est indispensable de le déclarer à la mairie.

La publicité

Tout affichage sur la commune doit être autorisée au préalable. L'affichage sauvage est interdit.

Trottoirs

L'entretien des trottoirs est à la charge des riverains, propriétaires ou locataires. Désherbages et balayages réguliers sont appréciés. En cas de verglas ou de neige, il faut balayer la neige et prendre les précautions nécessaires pour éviter toute chute (salage, sablage). **Toute négligence peut engager notre responsabilité en cas d'accident ou de dégradation.**
Les trottoirs sont faits pour que les piétons, voitures d'enfants et fauteuils roulants d'handicapés puissent circuler en toute sécurité. Il est demandé à chacun de respecter certaines consignes concernant le trottoir devant sa propriété. **Il doit être propre et dégagé de tout obstacle mobile ou fixe n'appartenant pas au domaine public :**

- ne pas laisser ses poubelles dehors plus longtemps que ne le nécessite la collecte
- ne pas stationner sans penser à laisser le passage des ayants droit au trottoir
- tailler les haies de sorte qu'elles ne forment pas saillie

Michèle Cormery

POMPES A CHALEUR - CLIMATISATION - GRANULÉS - BOIS - BUCHES - COPEAUX - PLOMBERIE & ELECTRICITE

ACLIMPAC

Artisan spécialisé en Géothermie & Aérothermie

Vente - Installation - Maintenance - Dépannage
(Devis gratuits) - Dépannage brûleur

06 42 20 22 45
02 38 45 47 18 (le soir)
couery.eric@aliceadsl.fr
www.aclimpac.chez.com

Reconnu Grenelle Quali'Bois 2012
Reconnu Grenelle Quali'Pac 2012

Un artisan formé chez les compagnons du tour de France à votre service

Aclimpac 355 rue César Finance - 45240 LIGNY LE RIBAULT

Boulangerie Pâtisserie

Isabelle & Eric Thillet

120 rue du Gal de Gaulle - Ligny-le-Ribault
Tél. 02 38 45 43 94

Tuilerie de la Bretèche
Carrelages - Briques - Terre cuite à la demande
Fabrication, exposition, vente à Ligny-le-Ribault

Aymeric de BAUDUS
Artisan Fabricant

45240 LIGNY-LE-RIBAULT - FRANCE
Tél. 33 (0)2 38 45 43 88
Fax 33 (0)2 38 45 40 15
http://www.tuilerie-de-la-breteche.fr

ENTREPRISE
FOUGERET ERIC
Isolations
Aménagements
Cloisons plaques de plâtre
Menuiseries extérieures
450 rue Gérard de Fontenay
45240 Ligny-le-Ribault
02 38 45 45 71 - 06 08 62 07 02
fougeret.eric@orange.fr

THIERRY MÉTREAU
Maçonnerie.....Restauration
Zinguerie.....Carrelage
Cheminée.....Clôtures
****
110, rue du Prêche
45240 Ligny-le-Ribault
Tél./Fax 02 38 45 44 16

LA QUALITÉ ET LE PRIX DU FABRICANT
SOMMIER 140 x 190 + MATELAS
à partir de
259€
ST LAURENT NOUAN
Près de Beaugency - Derrière le SUPER U - 02 54 87 72 88
www.comptoir-des-lits.com
COMPTOIR DES LITS.com
La qualité et le prix du fabricant

Isabelle Fossard
Tapissière-Ensemblière
Abat-jouriste
LIGNY LE RIBAULT
www.
tapissier-sologne.com

CLARUS
PROJETS PERSONNALISES
Oeuvres d'Art - Eclairagisme - Décoration
27, rue du Général Leclerc - 45240 Ligny le Ribault
02 38 44 48 29 / 06 16 13 40 01
Ouvert vendredi, samedi et dimanche matin ou sur RDV
Parking Eglise

STEPH DIMINUTIF
coiffeuse à domicile
hommes - femmes - enfants
sur rendez-vous
TÉL. 06 88 49 53 25
Ligny-le-Ribault

infos pratiques

• MAIRIE 02 38 45 42 01
www.lignyleribault.fr
du lundi au vendredi 8h30 - 12h, le samedi 9h - 12h
Fermée au public l'après-midi - pas de standard l'après-midi

• TOUTES URGENCES 02 38 45 42 01
Permanence Maire et Adjoints : sur rendez-vous
Permanence sociale : sur rendez-vous

• GENDARMERIE 17
La Ferté-Saint-Aubin 02 38 76 50 47

• POMPIERS Bernard Van Hille, Chef de Corps 18
Mairie 02 38 45 42 01

• SAMU 15

• CENTRE SOCIAL- La Ferté-Saint-Aubin 02 38 64 61 36

• AIDE À DOMICILE PERSONNES ÂGÉES
109, rue du Maréchal Joffre LA FERTE-SAINT-AUBIN
Madame LUCAS - Pour R.D.V. 02 38 64 63 67

• AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL
Association VAL – SOLOGNE 02 38 44 69 63

• ASSISTANTE SOCIALE
S'adresser à l'U.T.S. EST Jargeau 02 38 46 85 50
ou Orléans 02 38 22 67 22

• C.P.A.M. ORLEANS 36 46
Permanence Centre Social La Ferté
Sur rendez-vous le mercredi matin

• C.H.R. Orléans La Source - Tous services 02 38 51 44 44

• MAISON MÉDICALE
Dr Saillard 02 38 45 41 07 Dr Loiseau 02 38 45 42 06

• DENTISTE Dr Arnaud 02 38 45 40 87

• CABINET DES INFIRMIÈRES 02 38 45 43 76
Mmes Leyet, Cabaret et Tondu

• PHARMACIE Mme Dudal 02 38 45 42 38

• KINÉSITHERAPEUTE M. Dorso 02 38 45 45 11

• CENTRE ANTI-POISON 02 47 66 85 11
Centre Hospitalier Bretonneau - Tours

• Relais LA POSTE / SPAR 02 38 45 41 57
du lundi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h à 19h30.
Fermeture le mercredi après-midi.

• SERVICE DE L'EAU
Toute personne emménageant ou déménageant de la Commune doit prendre contact avec le secrétariat de la Mairie pour le relevé de compteur d'eau 02 38 45 42 01

• E.D.F. Clos Mardelle, RN 152, Beaugency
N° Dépannage électricité : 0810.333.045
N° Renseignements clients particuliers : 0810.745.745
N° Changement Locataire ou Proprietaire : 09 69 39 33 08

• IMPÔTS 02 38 25 22 00
Circonscription Orléans Sud, secteur La Ferté-Jargeau
9, avenue John Kennedy - 45074 Orléans Cedex 2
Réception mardi et vendredi de 8h30 à 11h30

• PERCEPTION 02 38 76 52 64
30, boulevard Foch - La Ferté-Saint-Aubin
les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h30, fermé le mercredi

• PRESBYTÈRE
Cléry-Saint-André : 02 38 45 70 05

• BIBLIOTHÈQUE
Dépôt Bibliobus du Loiret - Permanence
le mardi de 16h à 19h et samedi de 10h30 à 12h

• CANTINE SCOLAIRE 02 38 45 46 77
Prix/enfant 3,15 €
Attendre la facture du Trésor Public pour régler les repas

• GARDERIE PÉRISCOLAIRE - 02 38 45 46 45 - 07 86 53 75 32
Garderie du matin à partir de 7h ticket 2,95 €
Garderie du soir jusqu'à 18h45 ticket 2,95 €
Garderie après étude ticket 0,72 €
Etude ticket 3,00 €
Petit déjeuner ou goûter 0,60 €
Garderie du Mercredi après-midi
de 13h00 à 18h45 : 9.35 €
Adhésion 30 €

• ÉTUDE SURVEILLÉE : s'adresser à la garderie Périscolaire - jusqu'à 18h - Prix 3 €

• RAMASSAGE SCOLAIRE
Lycée La Source : à partir 7h17 (selon point de montée)
Collège La Ferté Saint Aubin : à partir de 7h54 (selon point de montée)
(Avec pass scolaire depuis septembre 2012)

• TRANSPORT ULYS
Service régulier :
Départs du Monument aux Morts de Ligny : **6h40, 7h30 et 13h15**
Retours Ligny : 13h15, 18h05, 19h05
Pour plus de renseignements sur les jours de circulation et la périodicité : **Tel 0 800 00 45 00**
et sur **www.ulys-loiret.com**
Fiches horaires à disposition à la mairie
Tarif : 2,30 €
ULYS sur demande : réservation au 0 800 00 45 00
la veille avant 12h

• ORDURES MÉNAGÈRES
• Ramassage ordures ménagères (bacs couvercle noir) le MERCREDI à partir de 4 h (sortir les bacs la veille)
• Ramassage corps creux (bacs couvercle jaune) tous les 15 jours, uniquement les semaines paires, le MERCREDI (sortir les bacs la veille).
quand jour férié dans la semaine, décalage d'une journée (mercredi ramassage le jeudi)

• DÉCHÈTERIE : PRÉ COMMUNAL
Tous les déchets **SAUF les ordures ménagères**
Ouvert le lundi et le mercredi de 10h à 12h
et le Samedi de 9h à 12h
Benne à verre - Conteneur à papier

• SMIRTOM 02 38 44 59 35